



HAL
open science

Comment évaluer les actions de solidarités de proximité? Cadrage des enjeux & proposition d'un référentiel méthodologique

Thomas Kirszbaum, Clément Lacouette-Fougère

► To cite this version:

Thomas Kirszbaum, Clément Lacouette-Fougère. Comment évaluer les actions de solidarités de proximité? Cadrage des enjeux & proposition d'un référentiel méthodologique. Chaire citoyenneté de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye. 2021. hal-04180679

HAL Id: hal-04180679

<https://hal.science/hal-04180679>

Submitted on 13 Aug 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Yvelines
Le Département

Comment évaluer les actions de solidarités de proximité ?

Cadrage des enjeux & proposition d'un
référentiel méthodologique

Thomas KIRSZBAUM
(Institut des sciences sociales du politique)

Clément LACQUETTE-FOUGÈRE
(Université Paris-Saclay, Sciences Po)

Avril 2021

Le présent document constitue la note finale de l'étude-action confiée par le Département des Yvelines à la Chaire citoyenneté de Sciences Po Saint-Germain en Laye et réalisée par Thomas Kirszbaum et Clément Lacouette-Fougère.

L'étude a bénéficié de la contribution intellectuelle des membres du comité de suivi, ici remerciés :

- Lionel Benhammouche, Conseil départemental des Yvelines*
- Béatrice Bouy, Conseil départemental des Yvelines*
- Fabienne Debernard, Conseil départemental des Yvelines*
- Renaud Epstein, Sciences Po Saint-Germain-en-Laye*
- Tristan Hauck, AG2R La mondiale*
- Fabrice Patez, Conseil départemental des Yvelines*
- Atanase Périfan, Voisins solidaires*
- Dominique Thierry, France Bénévolat*

Sommaire

1. Introduction	4
1.1 Contexte de l'étude	4
1.2 Objectifs de l'étude	6
1.3 Démarche méthodologique et déroulement	8
2. Cadrage des enjeux et typologie	11
2.1 Clarification des enjeux et des intentions	11
2.2 Définition du périmètre de l'étude	14
2.3 Repérage des actions	16
2.4 Typologie des actions de solidarité de proximité et choix de 3 actions-tests	18
3. Référentiel d'évaluation	22
3.1 La construction d'une grille d'évaluation	22
3.2 Présentation de la grille d'évaluation	24
3.3 Test de la grille sur l'action « Les Accorderies »	27
3.4 Test de la grille sur l'action « Voisins solidaires »	32
3.5 Test de la grille sur l'action « Devoirs faits »	37
4. Bilan : recommandations pour opérationnaliser la démarche d'évaluation	42
4.1 Partager le référentiel	42
2.2 Structurer les données	42
2.3 Co-produire une analyse	43
2.4 Communiquer sur l'impact	43
6. Références bibliographiques	44
Annexes	46

I. Introduction

I.1 Contexte de l'étude

Depuis 2018, le Département des Yvelines a engagé une démarche innovante visant à soutenir et développer sur son territoire les « solidarités de proximité », entendues comme **les actions de solidarité à destination de publics fragiles, mises en œuvre par les acteurs locaux issus de la société civile** (associations, collectifs de citoyens, voisins, ...) et qui placent **l'entraide et la reconstitution du lien social au cœur de leurs interventions**.

Ce soutien aux actions de solidarité de proximité vise à répondre à plusieurs enjeux socio-économiques et démographiques situés à au cœur des politiques publiques du Département, notamment :

- **La prévention de la dépendance et la perte de l'autonomie des personnes âgées**, qui comptent parmi les effets les plus tangibles du vieillissement de la population. Selon les projections démographiques de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), la population de la France métropolitaine pourrait être composée d'un tiers de personnes âgées de plus de 60 ans en 2050. En outre, selon le ministère des Solidarités et de la Santé, l'année 2030 sera un point de bascule car les plus de 65 ans seront plus nombreux que les moins de 15 ans. En parallèle de ces chiffres, il importe de relever les difficultés croissantes que rencontrent ces personnes âgées : difficulté à faire ses courses, manque d'interactions sociales avec d'autres personnes du même âge et, plus encore, avec des plus jeunes. La crise du coronavirus renforce ce constat, même si elle démontre que la solidarité entre voisins constitue une réponse indispensable aux problèmes d'isolement et de perte d'autonomie.
- **La lutte contre l'isolement relationnel et la dégradation des liens sociaux** : selon la Fondation de France, environ 10 % des Français sont en situation objective d'isolement¹. Si les personnes de plus de 75 ans sont les plus concernées par la solitude, un avis de 2017 du Conseil économique, social et environnemental a souligné que l'isolement relationnel restait un fait social méconnu touchant également les jeunes et les actifs (près de 40 % des artisans et environ 1 étudiant sur 4 souffrent d'isolement²). Plus largement, 22 % des Français ne peuvent compter que sur un réseau fragile de relations et sont donc en risque d'isolement social. Une

¹ <https://www.fondationdefrance.org/sites/default/files/atoms/files/solitudes142.pdf>

² https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2017/2017_17_isolement_social.pdf

étude récente de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du ministère des Solidarités et de la Santé sur les allocataires du RSA montre par ailleurs que 36 % d'entre eux sont en détresse psychologique (contre 14 % des Français), 36 % vivent seuls (contre 16 % des Français), 22 % sont des familles monoparentales (contre 11 % à l'échelle nationale) et 46 % n'ont vu aucun ami ni famille dans le mois qui précède³.

- **La lutte contre les incivilités dans l'espace public**, lesquelles se développent de façon grandissante et concernent tous les opérateurs de service public et plus particulièrement les agents en contact avec du public. Les études réalisées par les opérateurs de transport ont montré par exemple que ces incivilités du quotidien ont des conséquences négatives sur les dépenses publiques, la performance opérationnelle des missions de service public et les conditions de travail des agents publics exposés aux incivilités (stress, démotivation, perte de sens, agressivité en retour...) ⁴. Ces dernières années l'augmentation des actes d'agressions sur les sapeurs-pompiers et les élus locaux a ainsi donné lieu à plusieurs missions d'information parlementaires et propositions de textes de loi ⁵.

Aperçu : les solidarités dans les Yvelines et les actions proposées

Le département des Yvelines consacre en moyenne 550 millions d'euros par an aux Solidarités, soit 60% de son budget. Le territoire compte 290 000 personnes de plus de 60 ans, soit 20,3% de ses habitants, dont 61 000 ont plus de 80 ans.

En tant que chef de file dans le domaine des solidarités, le Département a lancé plusieurs actions ces dernières années à destination des plus fragiles, notamment :

- **Yvelines Étudiants Seniors (YES+)**. Yes+ est une subvention allouée par le Département des Yvelines pour faciliter l'embauche d'étudiants et de demandeurs d'emploi afin de suivre, d'échanger des moments, le temps d'une visite avec des personnes âgées. En plus des visites, les « agents de convivialités » ainsi recrutés passent des appels téléphoniques pour connaître l'état de la personne âgée ou pour lutter contre l'isolement (avec la crise du Covid, certaines personnes refusent d'être en contact avec d'autres personnes). Ce dispositif s'appuie sur une première initiative

³<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sources-outils-et-enquetes/lenquete-annuelle-sur-lorientation-et-laccompagnement-des-beneficiaires>

⁴ Selon une étude du cabinet SIA Partners réalisée auprès de plusieurs opérateurs de service public. Par exemple : « Selon une étude interne, 47% des collaborateurs de La Poste sont victimes d'incivilités au moins une fois par semaine, ce qui représente près de 7 000 à 8 000 incivilités par jour (1) ; 83% des usagers de la RATP se disent "gênés" par les actes d'incivilité (2) ; la SNCF a quant à elle constaté une hausse de 25% des actes d'incivilités dans ses emprises en 2012 et dépense chaque année 35 M€ pour enrayer ce phénomène.

⁵ Le Rapport d'information n° 193 (2019-2020) de la Commission des lois sur la sécurité des pompiers soulignait par exemple une augmentation de 213 % des actes d'agressions entre 2008 et 2017, dont une augmentation de 50 % entre 2018 et 2019 selon les chiffres de la DGSCGC (Source : senat.fr/rap/r19-193/r19-193_mono.html)

pilote (YES) qui avait mise en place en 2003 au lendemain de la canicule qui a été élargie et renforcée en juillet 2020 pour répondre aux enjeux de la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de COVID-19.

- **Agence Activity.** Créée à l'initiative du Conseil départemental des Yvelines et de l'État, l'agence a pour objectif de remettre sur le marché du travail des bénéficiaires du RSA, des chômeurs de longue durée et des jeunes. Pour ce faire, l'agence mobilise l'ensemble des intervenants de l'emploi, de la formation, de la solidarité et de l'insertion par l'activité économique. L'agence a ainsi réussi à faire baisser le nombre d'allocataires du RSA de 10% en 2016.

1.2 Objectifs de l'étude

En 2018, à la demande du conseil départemental des Yvelines, une étude exploratoire sur des actions de solidarité soutenues par le Département (notamment Axiom à Saint-Germain-en-Laye et la Confédération syndicale des familles à Sartrouville) a été réalisée par des étudiant.e.s du Master « Métiers du politique et gouvernance territoriale » de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, et encadrée par Thomas Kirszbaum.

Le rapport de cette étude, établi sur la base d'une enquête qualitative auprès d'une quarantaine d'acteurs des quartiers sud de Saint-Germain-en-Laye et du quartier du Plateau à Sartrouville appartenant au Territoire d'action départementale Boucle de Seine, a mis en évidence trois constats principaux :

- La pertinence des initiatives de solidarité de proximité comme réponse aux dysfonctionnements sociaux dans les quartiers et au tissage du lien social au sein de la population, dans un contexte de ressources publiques contraintes ;
- L'apport de ces initiatives concernant l'accès de publics vulnérables à l'information et aux équipements publics ;
- Le besoin de reconnaissance des initiatives spontanées d'habitants ou du tissu associatif par les pouvoirs publics locaux, ouvrant ainsi des perspectives nouvelles pour penser la participation et l'engagement des individus.

Plus largement, l'étude a souligné la grande diversité des initiatives s'inscrivant dans la logique des solidarités de proximité, selon leur caractère descendant ou ascendant, et selon leur degré de dépendance ou d'autonomie vis-à-vis de l'action publique. Elle a également mis en lumière le potentiel élevé des solidarités de proximité du point de vue de l'insertion individuelle et de la cohésion sociale, notamment dans les quartiers d'habitat social.

Pour prolonger ce travail exploratoire, le Département des Yvelines a souhaité engager une étude centrée cette fois sur l'évaluation de ces démarches et la caractérisation de leurs

effets. **L'objectif de cette étude est de fournir à la fois un cadre d'analyse et une méthode opérationnelle pour apprécier les effets des actions de solidarité de proximité.**

Par « effets », il convient d'entendre l'ensemble de la chaîne des réalisations, des résultats et des impacts produits par les actions de solidarité de proximité. L'un des enjeux de l'étude est en effet de clarifier et de distinguer ces différents registres de l'évaluation, lesquels sont parfois confondus par les acteurs.ices des politiques publiques.

L'approche retenue dans le cadre de la présente étude consiste à retracer, pour chaque grande catégorie d'actions de solidarité de proximité identifiée, la chaîne des effets et d'en établir empiriquement les liens de cause à effet.

Cette approche constitue une alternative rigoureuse aux méthodes de mesure d'impact basées sur la reconstitution d'une situation contrefactuelle, c'est-à-dire telle qu'elle aurait été en l'absence de l'intervention évaluée. La mesure de l'impact des actions de solidarité de proximité est en effet hors de portée pour des raisons de coût et de délais de mise en place et de suivi de cohortes des bénéficiaires de ces actions et de groupes de contrôle⁶.

Un tel dispositif serait sans doute inadapté pour répondre aux besoins du conseil départemental. Les difficultés pour évaluer l'impact des actions de solidarité de proximité soutenues par le Conseil départemental 78, sont en effet multiples :

- Les actions sont plutôt récentes alors que les effets attendus sont de long terme ;
- Il n'existe pas de système de suivi unifié et formalisé, les données disponibles étant fragmentées et partielles ;
- Enfin et surtout, les mécanismes d'impacts sont pour partie immatériels et difficilement mesurables (« renforcement du lien social », « cohésion territoriale », « structuration de communautés d'acteurs », « accessibilité à l'information », « gratifications individuelles » ...).

⁶ Rappelons que pour prouver et quantifier une relation de cause à effet entre une politique et certaines évolutions constatées dans la société, il faudrait théoriquement pouvoir répondre à la question : que se serait-il passé si, toutes choses égales d'ailleurs, la politique n'avait pas été mise en œuvre ? Comme l'a souligné le Conseil scientifique de l'évaluation, poser le problème en ces termes oriente vers l'idée d'expérimentation telle qu'elle est mise en œuvre dans les sciences de la nature pour vérifier des hypothèses. En toute rigueur, seule une expérience reproductible à l'identique, mettant en parallèle deux situations qui ne diffèrent que sous l'angle du phénomène étudié, permet de se prononcer sur l'impact propre d'une action sur la réalité.

1.3 Démarche méthodologique et déroulement

La méthode proposée vise à rendre explicites les hypothèses implicites que font des décideurs et les parties prenantes engagés dans les actions de solidarité de proximité et d'en vérifier l'adéquation avec les besoins des destinataires de ces actions et, plus largement, du territoire où elles se déploient. Dans le cas d'espèce, **il s'agit de retracer les liens de causalité entre les actions décidées et leurs effets attendus, par l'approche dite des « schémas causaux ».**

Outre les phases de cadrage et de restitution, l'étude a été organisée en trois volets successifs :

- **Volet 1 : Construction d'une typologie des actions de solidarité**

Il était attendu de notre étude qu'elle puisse fournir un cadre d'analyse relativement complet des actions de solidarité de proximité et de leur positionnement dans la gamme des actions du Département et de ses partenaires en matière d'accompagnement des publics fragiles. À cette fin, nous avons élaboré une typologie des initiatives de solidarités de proximité en appui sur une revue de littérature. Ce travail d'analyse a permis d'identifier des critères discriminants pour analyser ces initiatives, au croisement de deux axes :

- La finalité de l'action : combler un manque existant / améliorer ou soutenir une offre de service existante / développer une nouvelle offre ;
- L'acteur à l'initiative ou degré d'institutionnalisation de l'action : collectif spontané de citoyens / association professionnalisée ou acteur économique / pouvoirs publics.

Sur la base de cette typologie, nous avons sélectionné une « action-test » pour chaque grande famille d'actions, soit trois actions : Les Accorderies, Voisins solidaires et Devoirs faits. Ces actions se prêtaient bien *a priori* à l'exercice de reconstitution des schémas causaux.

- **Volet 2 : Reconstitution des « schémas causaux » pour les actions sélectionnées**

La reconstitution des « schémas causaux » applique les principes de l'évaluation basée sur une théorie de l'action (*theory-based evaluation*) par opposition aux approches fondées sur le recours à une situation contrefactuelle permettant de mesurer l'impact propre d'une intervention. Sur le plan méthodologique, l'approche par les schémas causaux s'avère plus robuste que les simples démarches de collecte et d'analyse (croisement de sources documentaires, dires d'experts, revue par les pairs, etc.).

Concrètement, il s'agissait de reconstituer les « chaînes de causalité » entre les actions menées et les conséquences attendues. S'inspirant des techniques d'analyse de contribution (AC) et des recherches sur le *Process Tracing* (PT) (voir les références dans la bibliographie),

la méthode s'appuie sur une démarche itérative, alternant des travaux « en chambre » (analyse documentaire, traitement des données...) et des échanges avec les parties prenantes (financeurs, opérateurs, bénéficiaires...) des actions étudiées.

Le travail de mise au jour des chaînes de causalité a été effectué à partir d'une analyse documentaire approfondie pour chacune des trois actions-test, et d'une série d'entretiens individuels avec les financeurs et/ou les maîtres d'œuvre des actions.

Ce travail a donné lieu à la rédaction d'une fiche synthétique pour chacune des actions. Ces fiches ont été présentées et discutées lors d'une réunion du comité de suivi de l'étude ; un modèle de fiche « vierge » a également été partagé avec les membres du comité de suivi de manière à démultiplier le nombre de « tests » auprès d'actions similaires ou proches⁷.

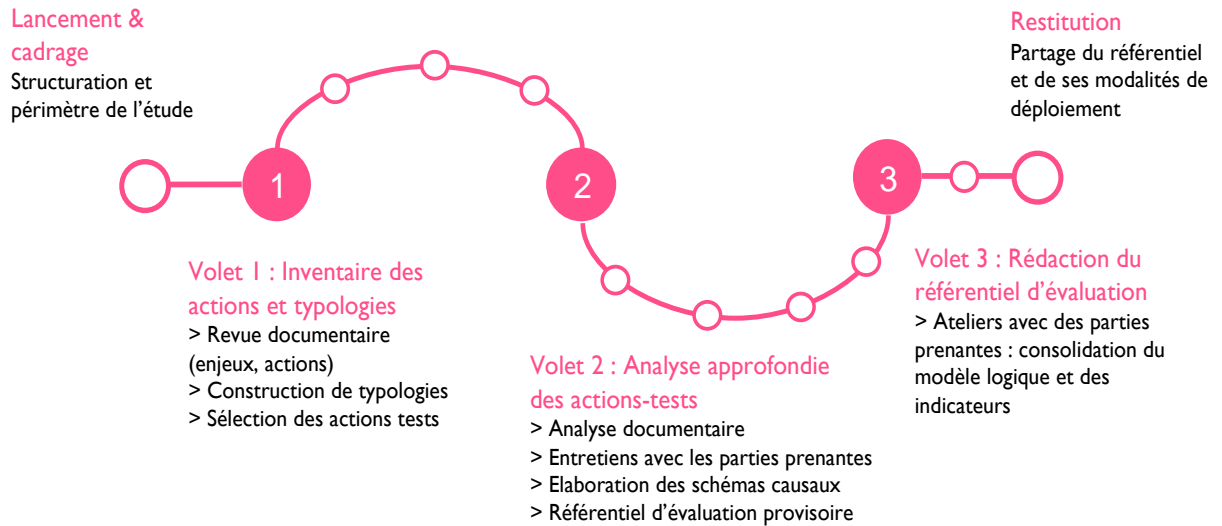
- **Volet 3 : Rédaction d'un référentiel d'évaluation**

Dans un troisième temps, des ateliers de travail collectif ont été organisés avec des parties prenantes de chacune des actions-tests. Ces ateliers visaient à mettre à l'épreuve la chaîne de causalité identifiée, en vue notamment de partager les intentions relatives à ces actions. Ces ateliers ont également permis d'amorcer une réflexion collective sur les critères et indicateurs d'évaluation les plus pertinents.

Sur la base des schémas causaux (questions évaluatives, critères et indicateurs de jugement...) éprouvés pour chaque action-test, ainsi que les échanges avec les parties prenantes de l'action, nous proposons un référentiel comportant un ensemble de recommandations opérationnelles permettant de déployer une démarche d'évaluation des actions de solidarités de proximité.

⁷ A cette occasion, deux actions du projet associatif Resolis ont été ainsi passées au crible de la fiche : le programme ELSI et le programme Autisme. Ces tests ont mis en évidence la pertinence de la méthode et son apport en termes de partage et de prise de recul sur l'action. Ils ont souligné en revanche une certaine difficulté pour s'approprier la démarche et mener à son terme la collecte et l'analyse des indicateurs associés.

L'ensemble de cette démarche est récapitulé dans le schéma ci-après.



Déroulement d'ensemble de l'étude

Au final, l'étude s'est déroulée sur près de 18 mois de décembre 2019 à avril 2021. Elle a donné lieu à quatre réunions du comité de suivi, en décembre 2019, mars 2020, juin 2020 et février 2021.

Les principales limites et difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la méthodologie, notamment du fait de la crise sanitaire sont explicitées dans l'encadré ci-après.

Limites méthodologiques et adaptation de l'étude au contexte sanitaire

Au regard de la méthodologie qui vient d'être présentée, plusieurs limites et difficultés méritent d'être mentionnées. L'étude a tout d'abord été affectée par le contexte sanitaire qui n'a pas permis la confrontation directe des actions étudiées avec les acteurs de terrain. Les tests des actions pilotes, qui prévoyaient également une étape d'observation, ont donc été limités à un échange en visio-conférence avec des parties prenantes. Cette méthode a néanmoins permis d'élargir le nombre de personnes interrogées, notamment pour l'association Voisins Solidaires, l'atelier ayant permis d'associer 12 « voisins » de la France entière.

L'analyse de l'action Devoirs Faits a quant à elle souffert de la discontinuité engendrée par les périodes de confinement dans les collèges auxquels s'adresse le dispositif. Par ailleurs, une autre difficulté est venue du caractère relativement récent et évolutif des actions étudiées. Qu'il s'agisse de Voisins Solidaires ou de Devoirs Faits, les actions sont encore largement en cours de mise en œuvre et de construction « chemin faisant ». Elles ne présentent pas un degré de maturité suffisant pour analyser des effets de long-terme, stables et précis.

Pour ce qui est de l'action des Accorderies, plus ancienne et installée, notre étude a coïncidé avec une phase d'évaluation participative de l'action portée par l'association et déployée sur plusieurs Accorderies. Cette concomitance des deux exercices a favorisé les synergies et les échanges constructifs, mais n'a pas permis d'interroger directement des Accordeurs, ces derniers étant déjà fortement sollicités dans le cadre de l'évaluation participative.

2. Cadrage des enjeux et typologie

2.1 Clarification des enjeux et des intentions

Afin de clarifier les enjeux sous-jacents à la question des solidarités de proximité, nous proposons dans cette première partie un double éclairage à partir d'une présentation succincte d'une généalogie de la question des solidarités, puis une mise en évidence des problématiques contemporaines.

- **Esquisse d'une généalogie de la question des solidarités**

La trajectoire qu'a connue la question des solidarités dans le champ social, politique et académique depuis le 19^e siècle jusqu'à nos jours peut être résumé à travers les grandes séquences suivantes :

Principaux repères chronologiques sur les solidarités

19^{ème} siècle : face au paupérisme urbain causé par la révolution industrielle, des solidarités s'auto-organisent sur une base familiale, territoriale ou professionnelle, ou sont organisées par des acteurs philanthropiques, religieux ou du mouvement ouvrier.

Fin 19^{ème}/début 20^{ème} siècle : affirmation des principes du service public et reconnaissance de droits sociaux ; fondements théoriques de la solidarité nationale (solidarité organique de Durkheim, solidarisme de Bourgeois, théorie du service public de Duguit) ; municipalisme social (Chamouard, 2007).

Après 1945 : consolidation d'un modèle de solidarité nationale « a-spatial », conjugué à la régulation fordiste et fortement indexé sur le statut salarial ; marginalisation des formes locales d'assistance sociale (Castel, 1995).

Après 1975 : fragilisation des systèmes de protection sociale rattachés à la sphère productive et dissociation croissante avec l'assistance sociale envers les « exclus » ; multiplication des situations de désaffiliation sociale et d'exclusion « cumulative » (Paugam, 1991) ; accentuation des inégalités socio-spatiales (Davezies, 2012).

Après 1983 : retour du local avec la décentralisation du volet assistanciel de l'État-providence qui consacre une solidarité de proximité entendue comme le rapprochement entre la responsabilité et la mise en oeuvre de l'aide et de l'action sociales d'une part, avec les bénéficiaires d'autre part (Borgetto, Lafore, 2007) ; contractualisation et territorialisation des politiques sociales transversales (insertion, développement social urbain...) (Valarié, 1996).

- **Les problématiques contemporaines**

La lecture que nous faisons des problématiques contemporaines autour des solidarités peut être résumée autour de 4 enjeux principaux :

- Les promesses non tenues de la gestion décentralisée du social
- L'extension de la sphère du marché
- Les mutations du lien social entre délitement et engagement
- La recherche d'un nouveau modèle de services publics dans tous les pays de l'OCDE

Chacun de ces enjeux est détaillé dans le tableau suivant :

Enjeux	Points saillants
Les promesses non tenues de la gestion décentralisée du social	<p>Difficulté du « département providence » (Lafore) à assumer sa mission de développement d'un système d'assistance de proximité complétant les assurances sociales (Marrel et al., 2014).</p> <p>Ciblage accru des publics et des territoires entraînant un risque de stigmatisation et de désolidarisation (Castel, 1995).</p> <p>Dématérialisation des services publics et phénomène massif de non-recours aux droits (Warin, 2016).</p> <p>Développement des relations contractuelles dans une logique d'activation des bénéficiaires et de subordination des droits à des contreparties (Astier, 2007).</p> <p>Des plaidoyers pour le développement social et la mobilisation des capacités des usagers (cf. le rapport du CNLE de 2011 ou le manifeste des 31 DGS de conseils généraux en 2012 ; cf. également les démarches de travail social engagées dans le registre de l' Intervention sociale d'intérêt collectif).</p>
L'extension de la sphère du marché	<p>Désengagement financier et contrôle à distance de l'État ; diffusion du New Public Management dans la gestion du social (Marrel et al., 2014).</p> <p>Coordination des opérateurs par le marché (Chauvière, 2007).</p> <p>Émergence d'instruments financiers (finance solidaire, impact investing, crowdfunding...), de la philanthropie et de la RSE pour soutenir des projets solidaires (Millénaire 3, 2015).</p> <p>Marchandisation de l'innovation sociale (Chibani-Jacquot, 2015).</p> <p>Confortation des acteurs de l'économie sociale et solidaire par la loi Hamon (2014), mais tendance à l'« isomorphisme institutionnel » pouvant conduire à sa banalisation vis-à-vis de l'entreprise marchande (Marival, 2008 ; Petrella & Richez-Battesti, 2010).</p> <p>Revendication d'une réappropriation citoyenne locale des biens communs – <i>Common pool resources</i> (Ostrom, 2010) - aussi bien par les courants</p>

	altermondialistes, les activistes du numérique que les courants municipalistes (Corsu, Orsi & Rochfeld, 2017).
<p>Les mutations du lien social entre délitement et engagement</p>	<p>L'isolement relationnel touche environ 10 % de la population française, causé par des évolutions sociales et démographiques : fragilisation des liens intergénérationnels, recompositions familiales, affaiblissement des cadres sociaux traditionnels (religion, syndicat...), etc. (Pan Ké Shon, 2003 ; Gleizes et al., 2019).</p> <p>Une fragmentation socio-spatiale accrue : sécession des riches, entre-soi contraint dans les quartiers HLM, relégation périurbaine (Donzelot, 2004).</p> <p>Dans un contexte d'insécurité sociale pour de nombreux groupes sociaux et de privation d'accès aux opportunités dans de nombreux territoires, perte de confiance dans la solidarité institutionnelle ; l'idée qu'il faut s'aider soi-même ou en s'appuyant sur les cercles de proximité gagne du terrain et se traduit par le réinvestissement des solidarités dites « chaudes » (famille, amis, quartiers, associations) (sondage Uniopss 2012).</p> <p>Le bénévolat, défini comme le don de temps, gratuitement pour les autres ou pour contribuer à une cause, concerne 38 % des Français en 2019 (40 % en 2013) ; il progresse depuis 2010 chez les moins de 35 ans et régresse chez les 65 ans et plus ; il est plus fréquent chez les plus diplômés (France Bénévolat, 2019).</p> <p>Le besoin d'être relié aux autres demeure donc fort, mais l'engagement est plus ponctuel (« zapping ») et moins hiérarchique, en phase avec l'individualisme contemporain (Ferrand-Bechmann, 2004 ; Ion, 2012) ; 10 % des Français pratiquent uniquement le « bénévolat direct » (informel hors associations) (France bénévolat, 2019) ; montée en puissance des « coopérations faibles » horizontales sur Internet (Aguiton, Cardon, 2007)</p> <p>Deux grands types d'engagement solidaire peuvent être distingués : « altruisme particulariste » fondé sur la proximité et l'empathie, « altruisme généralisé » motivé par l'appartenance à une commune humanité ; dans les deux cas, l'engagement procure des relations de sociabilité et contribue à la construction identitaire des individus ; dans certains cas s'ajoutent des gratifications matérielles (débouchés professionnels) (Hamidi, 2010).</p>
<p>La recherche d'un nouveau modèle de services publics dans tous les pays de l'OCDE</p>	<p>Évolution à des degrés divers des modèles d'organisation et de gestion des services publics vers une inclusion plus forte des différentes parties prenantes de l'action publique à tous les niveaux et à tous les stades du cycle de déploiement de l'action publique (OCDE 2014).</p> <p>Années 1970 : apparition du terme de co-production désignant à l'origine la participation directe des citoyens ou des clients à la production des services dans le secteur public et le secteur privé.</p> <p>Années 1980 : d'autres modèles de réforme des services publics occupent le devant de la scène, notamment dans les pays anglophones, appuyés sur les principes du marché et le recours aux associations et au bénévolat.</p>

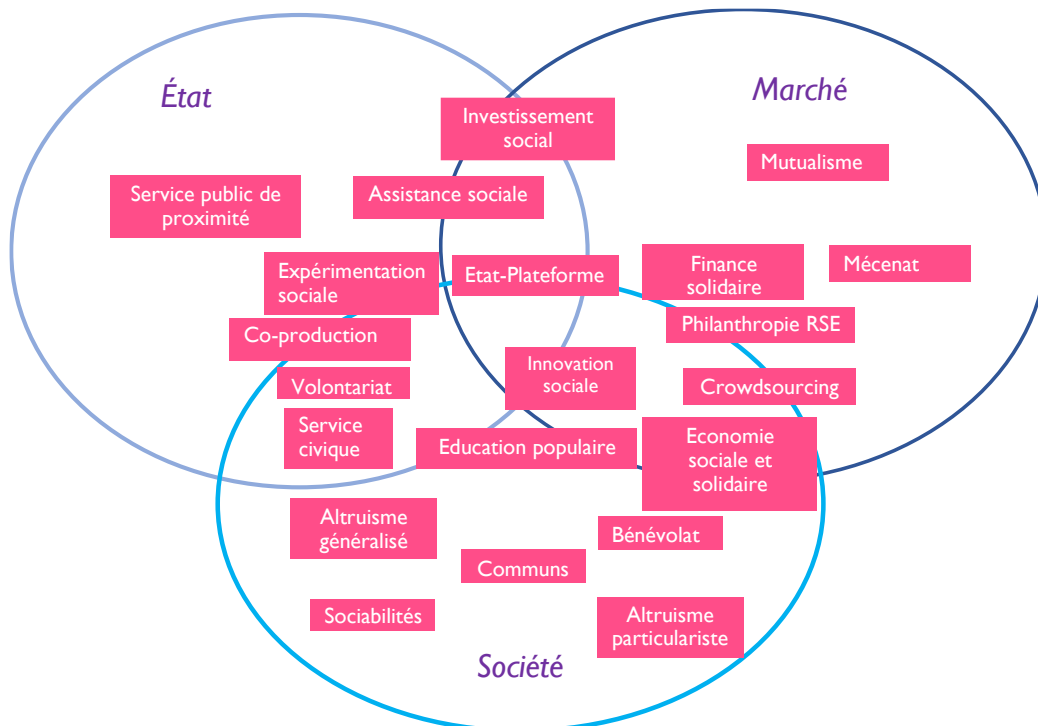
Années 1990 : la contribution des associations et des citoyens s'inscrit dans une réflexion plus large sur la modernisation de l'action publique dans une visée d'optimisation des dépenses publiques, d'amélioration de l'environnement de travail des agents publics et de renforcement de la qualité et de la proximité des services publics pour les citoyens (Politt, 1990).

Aujourd'hui : attrait renforcé pour les opportunités ouvertes par le numérique ; théories de « l'Etat-Plateforme » visant à développer de nouvelles proximités numériques (Verdier & Colin, 2012).

2.2 Définition du périmètre de l'étude

La revue de la littérature rend également compte de la diversité des actions de solidarité que l'on peut positionner dans et à l'intersection des trois champs de l'État, du marché et de la société, tel que représenté à travers le schéma suivant :

Les solidarités de proximité entre État, marché et société



Par convention, les actions à évaluer ne portent pas sur :

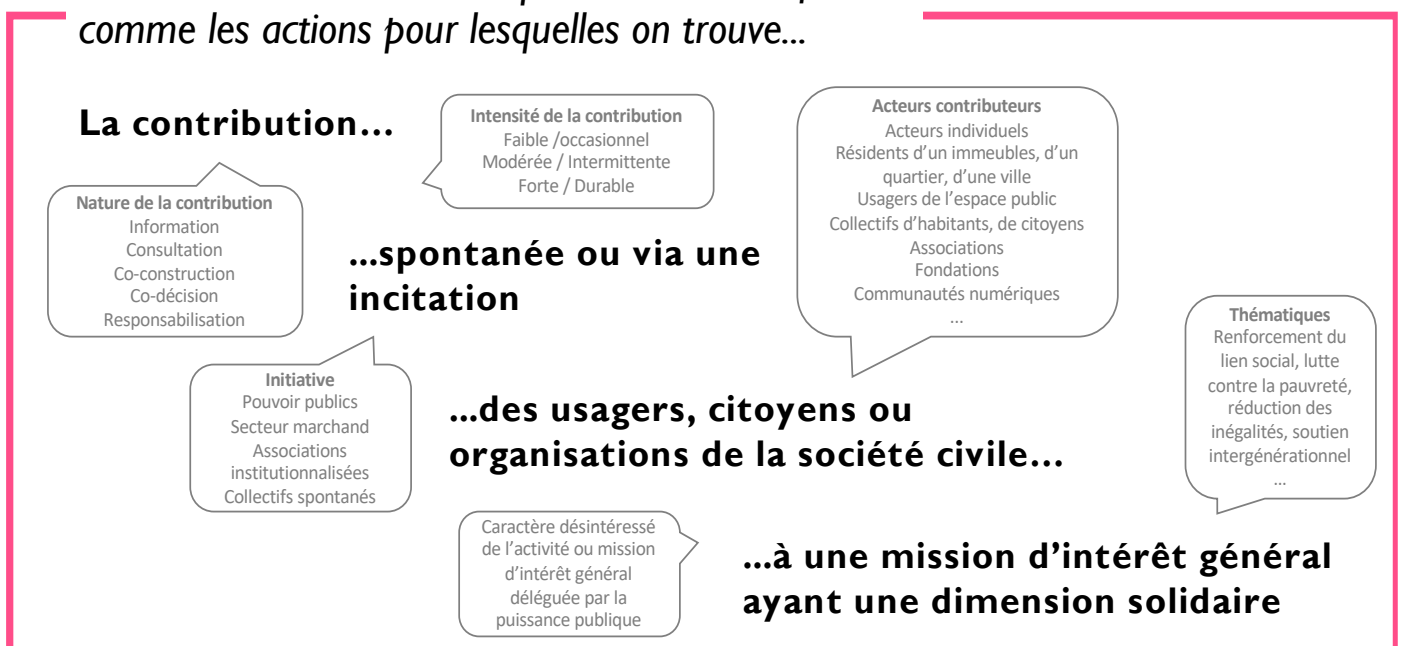
- Les solidarités spontanées exercées par des individus dans le cadre d'une relation bilatérale, avec ou sans contre-don (solidarités familiales, intergénérationnelles, de voisinage, amicales, professionnelles...);
- Les solidarités organisées par des collectifs citoyens revendiquant une indépendance absolue vis-à-vis de l'Etat et du marché (par exemple, systèmes d'échanges locaux, *community organizing*...);
- Les solidarités organisées par la puissance publique et/ou le marché sans contribution de la société civile.

Pour autant :

- Certaines actions initiées par des citoyens peuvent connaître une institutionnalisation / reconnaissance par les pouvoirs publics ou évoluer vers un service marchand ;
- De même, des solidarités initialement organisées par les seuls acteurs publics ou le marché peuvent interagir tôt ou tard avec la société civile.

Le périmètre d'intérêt de l'étude peut donc être schématisé comme suit :

Les actions de solidarité de proximité sont définies comme les actions pour lesquelles on trouve...



2.3 Repérage des actions

A partir de cette définition des actions de solidarité de proximité, nous avons procédé à un repérage non exhaustif d'actions solidaires sollicitant une contribution de la société civile, classées selon trois types d'acteurs qui en sont à l'initiative :

- Actions de solidarité organisées par les pouvoirs publics ;
- Actions de solidarité organisées par des associations professionnalisées ;
- Actions de solidarité organisées par des collectifs spontanés de citoyens.

L'objectif de ce repérage est de donner à voir la diversité des actions existantes afin d'établir des typologies pertinentes et sélectionner des actions-tests. Nous présentons ci-après une **liste d'une vingtaine d'actions de solidarité de proximité reflétant cette diversité.**

● Actions de solidarité organisées par les pouvoirs publics (7 actions)

Nom	Champ	Portage	Date	Echelle	Description
Service Civique	Promotion du volontariat	Agence du Service civique	2010	France et étranger	Engagement volontaire et indemnisé, au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap. Accessible sans condition de diplôme.
Adultes-relais	Médiation sociale	CGET	2000	QPV	Permet à certaines personnes éloignées de l'emploi d'assurer des missions de médiation sociale et culturelle de proximité, dans le cadre d'un contrat d'insertion, sous réserve de conditions d'âge (>30 ans) et de résidence.
Devoirs faits	Réussite éducative	MEN / Chefs d'établissement	2017	France (tous collèges)	Un temps gratuit dédié à l'accompagnement aux devoirs mis en place par chaque collège par l'équipe pédagogique, le personnel de l'établissement ou des volontaires du service civique, en lien avec les parents.
Groupes d'utilisateurs du RSA	Insertion	Départements	2012	Départements	Des groupes ressources pour faire participer les allocataires du RSA aux projets et politiques publiques départementales. Des allocataires volontaires sont force de proposition pour l'élaboration, la conduite et l'évaluation des politiques d'insertion. Ils participent aussi aux équipes pluridisciplinaires et à l'étude de cas concrets.
Ouestgo	Mobilité	Collectivités partenaires	2005/2006		Covoiturage gratuit, solidaire et de proximité organisé par les collectivités pour faciliter l'accès à l'emploi et la mobilité des personnes âgées.
Relayage aidants-aidés	Dépendance	CNSA et associations	2019	France	Dispositif de relais à domicile de personnes aidant un proche âgé ou dépendant à son domicile.
Médiateurs-pairs	Santé mentale	DIHAL et associations	2016	France	Entraide entre personnes souffrant ou ayant souffert d'une même maladie, somatique ou psychique.

● Actions de solidarité organisées par des associations professionnalisées (9 actions)

Nom	Champ	Portage	Date	Echelle	Description
Restos du cœur	Action caritative	Les restaurants du cœur-Les relais du cœur	1985	France	Distribution par des bénévoles de paniers-repas, repas chauds, produits d'hygiène et solutions d'hébergement à destination des sans abris.
Crèches parentale	Parentalité	ACEPP (avec soutien mairies et Cnaf)	1970	France	Propose un mode d'accueil collectif alternatif dans lequel les parents sont responsabilisés et mis à contribution dans la vie quotidienne de l'établissement.
Régies de quartier	Cadre de vie	CNLRQ	1980	France / QPV	Contrats aux conditions du marché avec les bailleurs sociaux et les collectivités locales pour rendre un service aux habitants et développer des actions d'insertion dans l'emploi (réhabilitation de logement, entretien de l'habitat, des espaces verts ou des parties communes d'immeubles, maintenance ou réparations diverses).
Voisins vigilants et solidaires	Sécurité Surveillance	Voisins vigilants (devenu entreprise commerciale)	2002	France / Villes	Système collectif de partage d'information et d'alerte (SMS) entre voisins pour lutter contre les cambriolages à l'échelle des villes.
Voisins solidaires	Relations de voisinage Convivialité	Association Voisins solidaires	2007	France	Actions thématiques (ascenseurs en travaux, voyages...) et saisonnières pour favoriser les relations de convivialité et la création du lien social entre voisins, toute l'année.
Voisin Malin	Accès aux droits / Développement social	Association Voisin Malin	2010	France / QPV	Habitants de QPV recrutés et rémunérés pour assurer un relais avec les autres habitants, les institutions et les acteurs privés, dans le but de résoudre des problèmes les problèmes collectifs du quartier et de renforcer l'accès aux droits des personnes.
Habitat intergénérationnel	Isolement Cadre de vie	CNSA, bailleurs et associations spécialisées (ex : Récipro-Cité)	2009	France	Logements conçus pour accueillir différentes générations (étudiants, familles, personnes âgées) et destinés à promouvoir les relations de solidarité, lutter contre l'isolement des personnes âgées et améliorer le cadre de vie
Aidons les Nôtres	Dépendance	AG2R La mondiale	2018	France	Site Internet gratuit et ouvert à tous apportant des informations, appuis et conseils au quotidien. Un volet communautaire facilite la mise en contact et l'échange entre aidants
Croisement des savoirs et des pratiques	Lutte contre la pauvreté	ATD Quart Monde	1980s	France et international	Créer les conditions pour que le savoir issu de l'expérience de vie des personnes qui connaissent la pauvreté puisse dialoguer avec les savoirs scientifiques et professionnels.

● Actions de solidarité organisées par des collectifs spontanés de citoyens (6 actions)

Nom	Champ	Portage	Date	Echelle	Description
L'Accorderie	Entraide	Accorderie	2011 (France)	France /International	Propose aux habitants d'une localité de se regrouper pour échanger entre eux des services, ceux qui effectuent un service se voyant attribuer un crédit de temps qu'ils peuvent utiliser pour obtenir le service d'un autre membre
Repair Café	Mutualisation des savoir-faire	Réseau des RC	2009	France /International	Ateliers de réparation collaboratifs où des bénévoles, tous passionnés de bricolage, partagent connaissances et savoir-faire avec des personnes apportant leurs objets en panne (petit électroménager, ordinateurs, objets électroniques, vêtements, etc.) afin de les réparer ensemble.
Singa	Accueil des migrants	Singa France	2012	France /International	Mouvement citoyen international visant à créer du lien entre personnes réfugiées et migrantes et société d'accueil, en créant et diffusant des outils pour tous et promouvant l'entrepreneuriat, le numérique, la rencontre, etc.
Groupe d'entre-aide mutuelle	Handicap Santé mentale	GEM	2005	France	Les GEM visent à lutter contre l'isolement de personnes souffrant de troubles psychiatriques. Progressivement, ils élargissent leur spectre en se tournant également vers les personnes souffrant de troubles cognitifs.
Le Carillon	Sans-abrisme	Le Carillon	2015	France / Villes	Réseau de commerçants venant en aides aux sans-abris en offrant un café, un verre d'eau, un accès aux toilettes, etc.
Petit-Bard	Parentalité	Collectif des parents d'élèves	2015	Montpellier	Mobilisation spontanée de parents d'élèves du quartier pour lutter contre les « écoles-ghettos », et organiser le soutien scolaire localement

2.4 Typologie des actions de solidarité de proximité et choix de 3 actions-tests

Ce panel de 22 actions nous a fourni une base suffisante pour élaborer et tester plusieurs typologies obtenues par croisement de différentes variables :

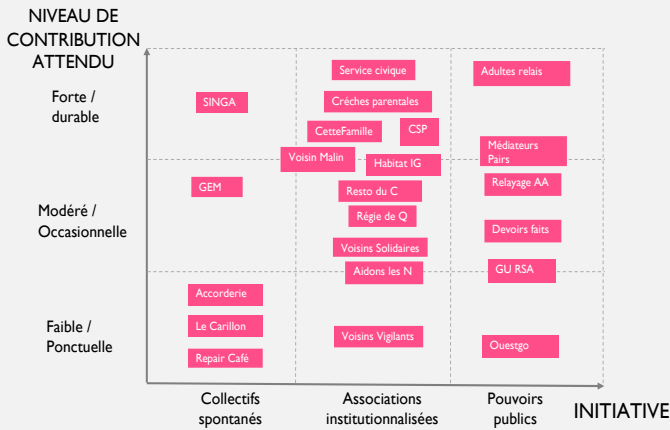
- Niveau de contribution / Acteurs à l'initiative (A)
- Finalités / Degré d'institutionnalisation (B)
- Finalités / Degré d'ouverture (C)
- Échelle / Type de contribution (D)
- Finalités / Acteurs à l'initiative / Publics (E)

L'objectif de ces typologies était de tester la robustesse des catégories analytiques mobilisées et de faire apparaître les variables les plus pertinentes en vue du cadre d'évaluation.

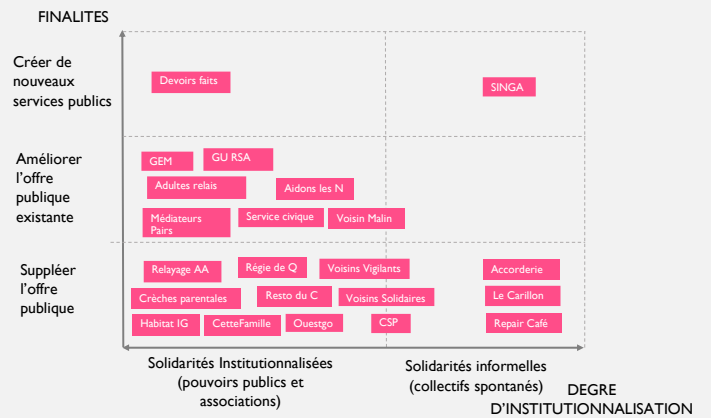
A titre d'illustration et sans les commenter plus avant, nous présentons dans les pages suivantes les 5 typologies éprouvées dans cette étape.

5 typologies des actions de solidarité

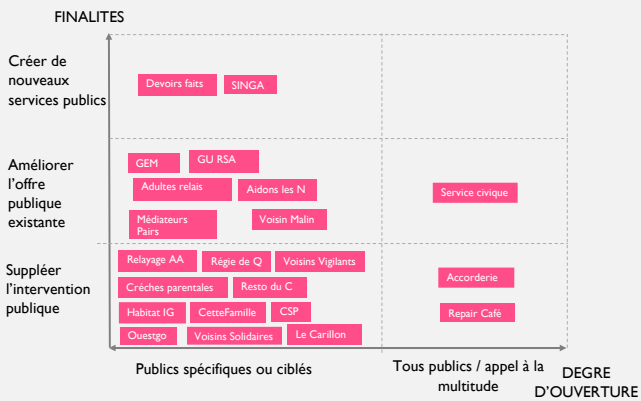
A Typologie des actions recensées selon le **niveau de contribution** et le **type d'acteur à l'initiative**



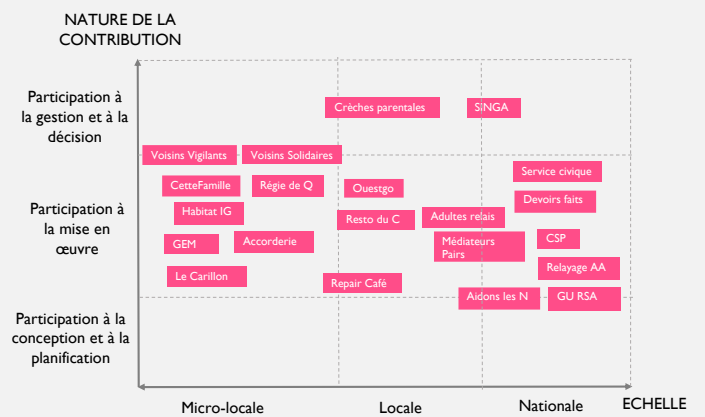
B Typologie des actions recensées selon les **finalités** poursuivies et le **degré d'institutionnalisation**



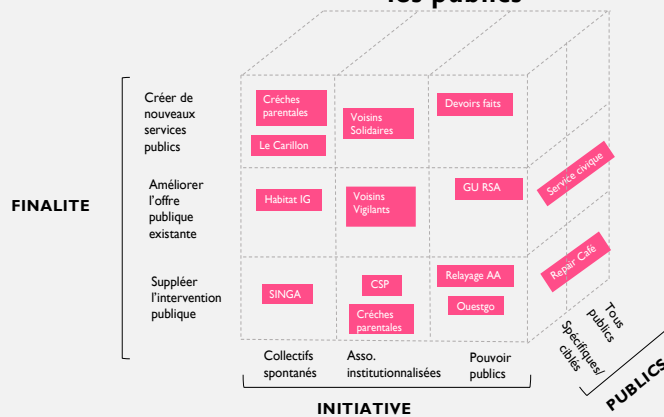
C Typologie des actions recensées selon les **finalités** poursuivies et le **degré d'ouverture**



D Typologie des actions recensées selon l'**échelle de mise en œuvre** et la **nature de la contribution**

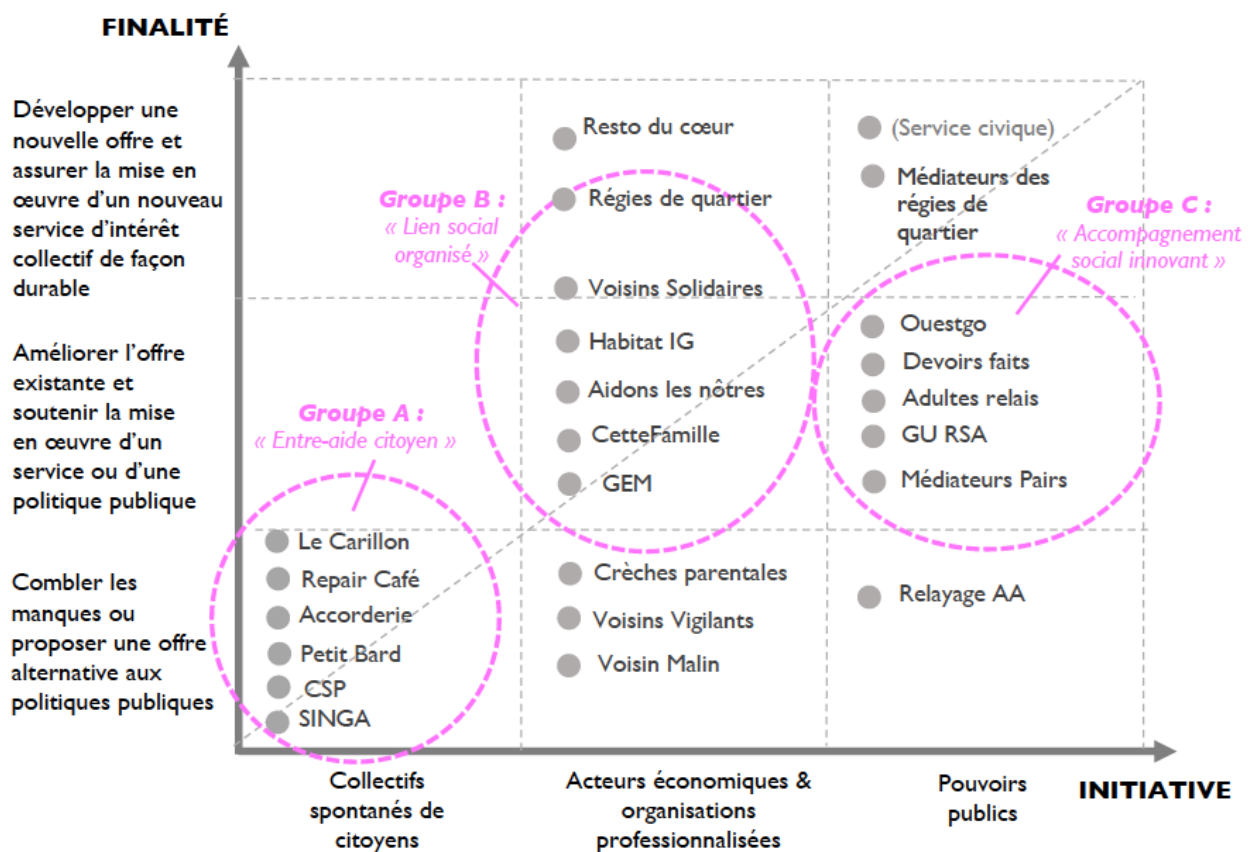


E Typologie des pratiques recensées selon, la **finalité**, l'**initiative** et les **publics**



À l'examen de ces différentes typologies, nous avons finalement choisi de classer le panel d'actions solidaires de proximité selon deux grandes variables :

- **La finalité de l'action**, c'est-à-dire le degré d'ambition poursuivie par rapport au service ou au public concerné, qu'il s'agisse pour l'action de combler un manque existant, d'améliorer ou soutenir une offre de service existante ou bien de développer une nouvelle offre de service.
- **L'acteur à l'initiative de l'action**, ce qui renvoie au degré d'institutionnalisation de l'action, qu'elle émane d'un collectif spontané de citoyens, d'une organisation associative ou d'un acteur économique structurés (fondation, mutuelle, entreprise commerciale...), ou bien encore des pouvoirs publics (Etat, collectivités, établissements publics...).



Le croisement de ces deux variables (représenté dans le schéma ci-dessus) permet de faire apparaître 7 groupes d'actions, dont 3 principaux parmi lesquels nous avons choisi les actions-tests (une par groupe) :

- **Le groupe des actions « d'entraide citoyen » (A)** portées par des collectifs de citoyens engagés sur des secteurs d'action ciblés (immigration, éducation, pauvreté...), sans recherche de contre-don ni d'indépendance absolue vis-à-vis des pouvoirs publics et dépassant les actions d'entraide bilatérale.

→ *Action-test : Les Accorderies*

- **Le groupe des actions dites de « lien social organisé » (B)** portées par des réseaux structurés et multi-partenaires dans le but de favoriser et faciliter la mise en œuvre des politiques publiques de solidarité (logement, santé, handicap...) ;

→ *Action-test : Voisins solidaires*

- **Le groupe des actions d'« accompagnement social innovant » (C)** portées par les pouvoirs publics pour améliorer la mise en œuvre des politiques publiques de solidarité via des dispositifs expérimentaux ou dérogatoires du droit commun.

→ *Action-test : Devoirs faits*

3. Référentiel d'évaluation

3.1 La construction d'une grille d'évaluation

Pour rappel, l'étape I a abouti à une typologie des actions de solidarité de proximité, structurée autour de deux axes (finalité de l'action et acteur à l'initiative/degré d'institutionnalisation de l'action), qui nous a permis de sélectionner trois actions pour tester un référentiel d'évaluation : Les Accorderies, Voisins solidaires et Devoirs faits.

Afin de préfigurer le référentiel d'évaluation de ces actions, il s'est agi, pour chaque action-test, de :

- Décrire les enjeux et le contexte de mise en œuvre de l'action ;
- Mettre à plat la logique d'intervention et esquisser un récit causal ;
- Distinguer les registres d'effets (réalisations, résultats et impacts) et les caractériser (échéance, échelle, cible) ;
- Donner des exemples d'indicateurs (quantitatifs) et de descripteurs (qualitatifs) permettant de documenter ces effets ;
- Pré-identifier des sources d'information susceptibles d'orienter la démarche méthodologique de collecte et d'analyse ;
- Engager la discussion sur les normes (valeurs) de référence à considérer pour chaque effet escompté.

Cette approche présente plusieurs intérêts :

- Illustration : Donner à voir concrètement la diversité des pratiques sous le vocable « solidarité de proximité », en replaçant dans leur contexte les organisations qui les portent et la nature des besoins à satisfaire ;
- Comparabilité : Un cadre commun facilite la comparaison entre des familles d'action, et permet de souligner par exemple les contrastes entre les logiques ascendante et descendante de conduite des actions ;
- Conceptualisation : L'approche retenue distingue clairement les différents registres de production des effets des actions et permet d'explicitier les hypothèses implicites de la logique de l'action ;
- Pédagogie : Un cadre concret est proposé pour évaluer « pas à pas » l'action en identifiant les sources d'information à chaque étape ;
- Appropriation : Le support ouvert et évolutif est facilement appropriable par les parties prenantes, ce qui évite l'écueil d'une évaluation externe « surplombante » ;
- Jugement : Une discussion peut s'ouvrir sur les indicateurs et normes de référence à prendre en considération pour juger les effets de l'action.

L'approche comporte également des limites :

- La description du contexte de l'action, de son fonctionnement et des chiffres-clés associés constituent une première approche, partielle et subjective (d'autres données peuvent être plus pertinentes pour la compréhension de l'action) ;
- Le récit causal nécessite d'être validé et enrichi avec les parties prenantes ;
- Les indicateurs et descripteurs sont formulés à titre d'exemples, sans connaissance approfondie des données disponibles, et doivent être affinés avec les parties prenantes ;
- Les normes de référence ne sont pas précisées dans la plupart des cas et méritent une discussion tant sur leur nature (quantitative ? qualitative ?) que sur leur pertinence (faisable ? souhaitable ?).

Sur le plan de la méthodologie, la réalisation des fiches présentées ci-après a été fondée sur des entretiens avec les concepteurs de l'action, ainsi qu'une exploitation des principaux documents cadres et de suivi de l'action.

3.2 Présentation de la grille d'évaluation

La grille d'évaluation élaborée pour les tests des trois actions se décompose en trois principales parties :

- La description de l'action, son contexte, son organisation générale et ses principes de fonctionnement ;
- La mise à plat de la logique d'intervention de l'action, c'est-à-dire des enchaînements de causalité supposés produire, à partir des activités mises en œuvre, les résultats et impacts attendus. L'ensemble constitue ce que l'on a qualifié de « récit causal » ; lequel met en évidence les principaux mécanismes à l'œuvre derrière l'intervention ;
- Le référentiel d'évaluation proprement dit, lequel consiste, pour chaque activité et effet identifié dans la logique d'intervention, à suivre un petit nombre d'indicateurs et de normes de références permettant de se prononcer sur leur niveau de concrétisation.

Le tableau suivant synthétise ces trois parties et décrit le mode de remplissage de chacune d'entre elles :

Mode d'emploi de la fiche d'évaluation-test

Partie I : Description de l'action

Nom de l'action : indiquer le libellé du programme ou du dispositif à évaluer

Contexte et enjeux de l'action : indiquer en quelques lignes en quoi consiste le programme ou le dispositif, dans quel secteur d'action publique il se déploie, à quels enjeux il est censé répondre, à quel type de publics il s'adresse...

Le diagramme illustre la structure d'une fiche d'évaluation-test. Elle est divisée en deux sections principales :

- Nom de l'action** : Une section supérieure avec un titre central.
- Contexte et enjeux de l'action** : Une section inférieure, encadrée par une bordure pointillée, contenant un champ de saisie avec le texte "Cliquez pour ajouter un titre".

Description de l'action (fiche d'identité de l'action)

Historique de l'action : indiquer les dates / jalons clés dans le développement de l'action

Principes de fonctionnement : indiquer les spécificités de l'action en termes de mise en œuvre (ex : « une action territorialisée », « une action basée sur le bénévolat »...)

Gouvernance : cartographier ici les principaux acteurs impliqués dans la conception et la mise en œuvre de l'action

Chiffrés-clés : indiquer quelques données parlantes permettant de matérialiser l'action (ex : budget, nombre de bénéficiaires...)

Description de l'action (fiche d'identité de l'action)

<p>Historique de l'action</p> <p>Cliquez pour ajouter un sous-titre</p>	<p>Principes de fonctionnement</p>
<p>Gouvernance</p>	<p>Chiffres-clés</p>

Partie 2 : Mise à plat de la logique d'intervention

Logique d'action

Diagramme : indiquer dans le diagramme les principaux effets attendus de l'action. Ces derniers sont classés en 3 colonnes allant des réalisations (ce qui est fait dans l'action), les résultats (les conséquences directes de ce qui est fait pour les bénéficiaires directs) et les impacts (les conséquences à moyen et long-terme sur l'ensemble des destinataires).

Conseils :

*commencer par positionner les réalisations (à gauche) et les impacts (à droite) puis positionner dans la « boîte noire » du milieu vos résultats ;

* regrouper au maximum les effets par « clusters » de manière à ne pas avoir trop de boîtes dans le diagramme ;

*formuler toutes les « boîtes » à la forme affirmative de manière à faciliter la lecture et la compréhension des enchaînements logiques.

Logique d'intervention

<p>A travers le dispositif ...</p> <p>...</p> <p>...</p> <p>...</p> <p>...</p> <p>...</p> <p>...</p>	<p>Ce qui permet...</p> <p>...</p> <p>...</p> <p>...</p>	<p>Et de contribuer in fine à...</p> <p>...</p> <p>...</p>
<p>Réalisations</p>	<p>Résultats</p>	<p>Impacts</p>

Description du récit causal

Cliquez pour ajouter un titre

Récit causal : raconter le diagramme plus haut en insistant sur les liens logiques et les conséquences attendues.

Partie 3 : Référentiel d'évaluation

Analyse des effets

Pour chaque grande catégorie d'effets (réalisations / résultats / impacts) ; indiquer les éléments descriptifs suivants :

- L'échéance : l'horizon temporel attendu pour sa concrétisation
- L'échelle / le champ
- Les cibles : les publics visés

Puis compléter la partie suivi-évaluation en renseignant :

- Un indicateur ou descripteur (qualitatif) permettant d'apprécier la concrétisation de cet effet
- Une source d'information qui permettra de renseigner cet indicateur
- Une norme de référence : la cible à atteindre pour attester d'un niveau de concrétisation de l'effet

Analyse des réalisations

Effets	Description			Appréciation		
	Echéances	Echelle/ champ	Cibles	Indicateur/descripteur	Source	Norme de référence
	---	---	---	---	---	---
	---	---	---	---	---	---
	---	---	---	---	---	---
	---	---	---	---	---	---

Commentaire

Cliquez pour ajouter un titre

Analyse des résultats

Effets	Description			Appréciation		
	Echéances	Echelle/ champ	Cibles	Indicateur/descripteur	Source	Norme de référence
	---	---	---	---	---	---
	---	---	---	---	---	---
	---	---	---	---	---	---

3.3 Test de la grille sur l'action « Les Accorderies »

Bilan du test

Le test réalisé sur l'action des Accorderies s'est avéré positif. La fiche a pu être complétée sans difficulté sur la base des rapports d'activités de l'action et un échange avec son fondateur. Le récit causal correspond bien à l'intention initiale de l'action basée sur l'échange et visant à renforcer le pouvoir d'agir des parties prenantes.

En ce qui concerne la partie référentiel, l'atelier conduit avec des spécialistes de l'action a souligné la nécessité d'un travail approfondi et collectif pour définir avec précision les indicateurs et descripteurs correspondant le mieux aux effets et susceptibles d'être appropriés par les porteurs de l'action sur le terrain. Sur ce point, le test a montré la pertinence de la fiche comme outil de discussion dans le cadre d'une démarche d'auto-évaluation, voire d'évaluation participative impliquant les bénéficiaires de l'action dans la démarche de définition, de collecte et d'analyse du matériau évaluatif.

Les Accorderies

Typologie : **Groupe A « Entraide citoyenne »**

Contexte et enjeux de l'action

Les Accorderies proposent aux habitants d'un même quartier, d'une ville ou d'un ensemble de villages d'échanger des services entre eux sur la base de leurs savoir-faire moyennant une rémunération en temps dans un cadre égalitaire. Quelle que soit la nature du service, 1 heure échangée équivaut à 1 heure de temps réellement passé. Les Accorderies proposent aussi des services collectifs (ateliers) à leurs membres. Elles s'adressent majoritairement à des personnes en situation de précarité et/ou de pauvreté.

Sur la base de l'expérience développée au Québec au début des années 2000, le concept a été implanté en France, en 2011, à l'initiative de la Fondation Macif et avec l'appui du Secours Catholique et du groupe Caisse des Dépôts. Le Réseau national compte aujourd'hui 38 Accorderies implantées dans une trentaine de villes françaises et mobilisant plus de 12 000 Accordeurs.

Description de l'action (fiche d'identité de l'action)

Historique de l'action

- 2002 : Création des Accorderies au Québec
- 2011 : Partenariat entre le Réseau Accorderies du Québec et la Fondation Macif pour son implantation en France
- 2013 : Création du Réseau des Accorderies de France par la Fondation Macif, le Secours Catholique et la Caisse des Dépôts
- 2019-2020 : Évaluation participative de l'impact de l'action en France

Principes de fonctionnement

À l'échelle des Accorderies:

- Niveau 1 : L'échange individuel (échanges à partir des compétences et des savoir-faire de chaque accordeur)
- Niveau 2 : Les activités collectives (échanges de services d'intérêt général qui s'adressent à tous les Accordeurs)
- Niveau 3 : L'échange associatif (rémunération des Accordeurs avec du temps en contrepartie de leur participation au fonctionnement de l'Accorderie)

À l'échelle nationale :

- Agrément délivré par le Réseau des Accorderies de France
- Accompagnement des Accorderies en amont et en aval par le Réseau national

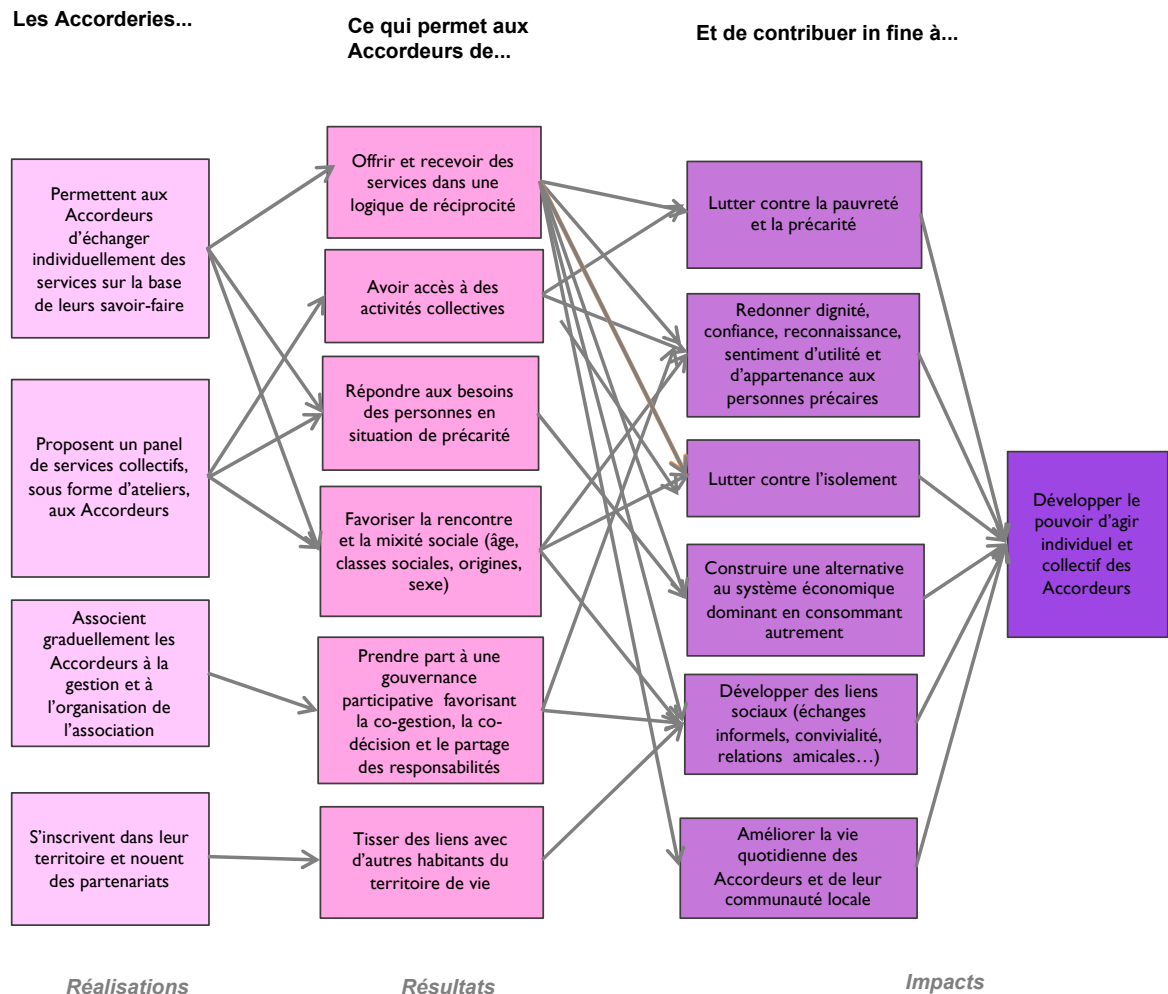
Gouvernance

- Les Accorderies sont des associations loi de 1901 dotées d'un conseil d'administration
- Le conseil d'administration du Réseau national comporte une majorité de représentants des Accorderies locales
- Chaque Accorderie bénéficie de l'appui d'un.e salarié.e
- Les membres fondateurs:
 - Fondation Macif
 - Agir pour l'innovation sociale
 - Secours catholique
 - La France s'engage
- Les partenaires:
 - La France s'engage
 - Fondation Crédit coopératif
 - AG2R La Mondiale
 - ANCT

Chiffres-clés

- 38 Accorderies en activité en 2019
- 12 000 Accordeurs en février 2019
- 149 000 échanges au 1^{er} janvier 2019
- La moitié des Accordeurs a découvert l'Accorderie grâce à un ami ou à un Accordeur
- 30 % des Accordeurs sont retraités, 32 % salariés et 24 % sans emploi

Logique d'intervention



Description du récit causal

Les Accorderies développent quatre types de dynamiques : l'échange inter-individuel, la proposition de services collectifs, la participation de leurs membres à la gouvernance associative, les partenariats avec des acteurs du territoire.

La notion d'échange est centrale: il s'agit non seulement de recevoir, mais aussi de donner avec les gratifications attachées à ce geste.

Les bénéfices attendus pour les Accordeurs sont multiples: offrir et recevoir des services, participer à des activités collectives, répondre aux besoins des personnes en situation de précarité, favoriser la mixité sociale, s'impliquer dans la vie de l'association et améliorer les conditions de vie dans le territoire. Il s'agit in fine de lutter contre la pauvreté et la précarité, de valoriser les personnes en situation de précarité (dignité, estime de soi, sentiment d'utilité...), de lutter contre l'isolement, de construire une alternative au système économique dominant dans une logique d'économie sociale et solidaire, de développer des liens sociaux et d'améliorer les conditions de vie dans le territoire.

L'ensemble de ces processus doit contribuer à développer le pouvoir d'agir individuel et collectif des Accordeurs.

Analyse des réalisations

Effets	Description			Appréciation		
	Echéances	Echelle/ champ	Cibles	Indicateur/descripteur	Source	Norme de référence
Permettent aux Accordeurs d'échanger individuellement des services sur la base de leurs savoir-faire	Court terme	Inter-individuelle	Adhérents	Heures de services échangés et équilibre entre les heures données et reçues Nombre et caractéristiques des accordeurs impliqués	Données de suivi Enquête auprès des accordeurs	A préciser
Proposent un panel de services collectifs, sous forme d'ateliers, aux Accordeurs	Court terme	Association	Adhérents	Nombre et thèmes d'ateliers Nombre et caractéristiques des accordeurs impliqués	Données de suivi Enquête auprès des accordeurs	A préciser
Associent graduellement les Accordeurs à la gestion et à l'organisation de l'association	Moyen terme	Association	Adhérents	Organisation de la gouvernance Type d'activités liées à la vie de l'association Nombre et caractéristiques des accordeurs impliqués	Rapports d'activité Enquête auprès des responsables de l'association et des accordeurs impliqués	A préciser
S'inscrivent dans leur territoire et nouent des partenariats	Moyen et long termes	Territoire	Partenaires	Participation à des actions communes avec d'autres structures, signature de conventions, inscription dans un projet de territoire	Enquête auprès des responsables de l'association et de ses partenaires	A préciser

Commentaire :....

Analyse des résultats

Effets	Description			Appréciation		
	Echéances	Echelle/ champ	Cibles	Indicateur/descripteur	Source	Norme de référence
Offrir et recevoir des services dans une logique de réciprocité	Court terme	Inter-individuelle	Adhérents	Nombre et nature des services échangés	Analyse des données de suivi	A préciser
Avoir accès à des activités collectives	Court terme	Association	Adhérents	Nombre et nature des ateliers collectifs	Analyse des données de suivi	A préciser
Répondre aux besoins des personnes en situation de précarité	Court terme	Inter-individuelle	Adhérents	Nombre et nature des besoins satisfaits	Enquête auprès des Accordeurs en situation de précarité	A préciser
Favoriser la rencontre et la mixité sociale (âge, classes sociales, origines, sexe)	Court terme	Association	Adhérents	Age, classes sociales, origines et sexe des personnes impliquées dans la vie de l'association, les ateliers collectifs et les échanges Inter-individuelle	Enquête auprès des Accordeurs	A préciser
Prendre part à une gouvernance participative favorisant la co-gestion, la co-décision et le partage des responsabilités	Moyen et long termes	Association	Adhérents	Caractéristiques sociales des adhérents impliqués dans la gouvernance Niveau de participation Equilibre entre l'implication dans les services rendus et l'implication dans la vie de la structure	Rapports d'activité Enquête auprès des dirigeants, salariés et bénévoles	A préciser
Tisser des liens avec d'autres habitants du territoire de vie	Moyen et long termes	Quartier	Habitants du quartier	Types d'actions et type de publics mobilisés	Enquête auprès des partenaires	A préciser

Commentaire :....

Analyse des impacts

Effets	Description			Appréciation		
	Echéances	Echelle/ champ	Cibles	Indicateur/descripteur	Source	Norme de référence
Lutter contre la pauvreté et la précarité	Moyen et long terme	Individuelle	Accordeurs en situation de précarité	Evolution de la situation des Accordeurs (santé, logement, alimentation, accès aux droits, éducation et loisirs...)	Enquête et entretiens auprès des Accordeurs en situation de précarité	A préciser
Redonner, dignité, confiance, reconnaissance, sentiment d'utilité et d'appartenance aux personnes précaires	Moyen et long terme	Individuelle	Accordeurs en situation de précarité	Perceptions des Accordeurs	Enquête et entretiens auprès des Accordeurs en situation de précarité	A préciser
Lutter contre l'isolement	Court et moyen termes	Individuelle	Accordeurs en situation de précarité	Importance des interactions entre les Accordeurs en situation d'isolement et d'autres Accordeurs	Enquête et entretiens auprès des Accordeurs en situation de précarité	A préciser
Construire une alternative au système économique dominant en consommant autrement	Moyen et long termes	Collective	Accordeurs	Nombre et nature des services échangés entre les Accordeurs	Rapports d'activité	A préciser
Développer des liens sociaux	Court et moyen termes	Collective	Accordeurs	Nombre et nature des interactions nouées entre Accordeurs	Enquête et entretiens auprès des Accordeurs	A préciser
Améliorer la vie quotidienne des Accordeurs et de leur communauté locale	Court et moyen termes	Collective	Accordeurs et habitants du quartier	Évolution des conditions de vie dans le quartier imputable à l'Accorderie	Enquête dans le quartier	A préciser
Développer le pouvoir d'agir individuel et collectif des Accordeurs	Moyen et long termes	Individuelle et Individuelle	Accordeurs	À préciser	Enquête et entretiens auprès des Accordeurs	A préciser

Commentaire :....

Personnes et documents ressources

Personne interrogée

• Joël Le Bossé, co-fondateur des Accorderies au Québec au début des années 2000.

Documentation

• Site web du Réseau national des Accorderies

• Rapport d'évaluation participative 2019-2020 sur l'impact de l'action des Accorderies (Société française de l'évaluation représentée notamment par Pierre Savignat, Centre de Recherche en Economie de Grenoble, Sciences Po Grenoble, Grenoble Ecole de Management).

3.4 Test de la grille sur l'action « Voisins solidaires »

Bilan du test

Le test réalisé sur l'action Voisins solidaires a validé le modèle évaluatif proposé. La fiche a été facilement complétée au moyen des documents de bilan et de suivi fournis par l'association. En revanche, s'agissant d'une action récente, encore en cours de construction, la reconstruction de la logique d'intervention s'est avérée plus délicate et a fait l'objet de nombreuses itérations. Au final, les parties prenantes de l'action interrogées lors de l'atelier se retrouvent bien dans le déroulement de l'action.

Le volet référentiel est apparu toutefois plus ardu à concevoir dans le cadre de cette action, tant la mise en œuvre manque de recul à ce jour. Les indicateurs de réalisations proposés ne posent pas de difficultés et correspondent bien aux acquis de l'action sur le terrain : moments de rencontre, de partage actions d'entraide, évènements conviviaux... Les indicateurs correspondant aux résultats et aux impacts renvoient à des données de contexte plus difficiles à relier directement aux actions mises en place sur le terrain.

Pour approfondir la pertinence des liens de contribution identifiés dans l'action, nous recommandons que l'action puisse faire l'objet d'un suivi plus précis, voire d'une expérimentation à grande échelle qui permettrait de valider les hypothèses de causalité sous-jacentes à l'action (notamment sur le volet éducatif et économique).

Fiche-action test

Voisins solidaires

Typologie : Groupe B « Lien social organisé »

Contexte et enjeux de l'action

L'action « Voisins Solidaires » est portée par l'association du même nom créée en 2007 dans le but de renforcer les solidarités de proximité en favorisant la convivialité entre voisins. L'association Voisins Solidaires a été lancée par les créateurs de la « Fête des Voisins ». A travers les partenariats qu'elle entend nouer avec une pluralité d'acteurs publics (ministères, Départements, mairies) et privés (bailleurs, régies de transport, grandes enseignes...), elle propose une grande diversité d'actions de mobilisation et d'entre-aides « clé en main » : évènements, kits, plateformes, séminaires...

L'association s'appuie pour cela sur la visibilité offerte par la Fêtes des voisins (entre 6 et 9 millions de participants en moyenne chaque année) et un réseau de partenaires (670 partenaires) et de « followers » (env. 8000 followers sur les réseaux sociaux).

A ce jour, l'action n'a à ce jour pas fait l'objet d'évaluation rigoureuse mais plusieurs de ses initiatives pilotes sont en cours d'étude : notamment à Amiens et dans les Yvelines (territoires de St Cyr et du Vésinet). Par ailleurs, l'action fait l'objet d'un suivi interne en matière de couverture médiatique et de communication.

Description de l'action (fiche d'identité de l'action)

Historique de l'action

- 1999 : Création de la Fête des Voisins (aujourd'hui l'évènement rassemble chaque année 10 millions d'habitants et est décliné dans 33 pays)
- 2007 : Création de l'action « Voisins Solidaires »
- 2018 : Partenariat avec le Département des Yvelines
- 2020 : 1.400 mairies collaborent avec l'association au niveau national
- 2020 : L'association Voisins Solidaires met à disposition le Pack-Covid dans le contexte de crise sanitaire
- 2021 : mise en place d'un réseau d'élus solidaires et réflexion sur l'heure civique

Principes de fonctionnement

4 leviers d'actions complémentaires :

- un programme national d'actions
- une communauté Voisins Solidaires
- un Think Thank du voisinage
- et un laboratoire opérationnel.

Une démarche en 3 étapes :

- Sensibilisation et information des différents acteurs
- Recrutement et organisation des antennes de Voisins Solidaires
- Mise en place des actions

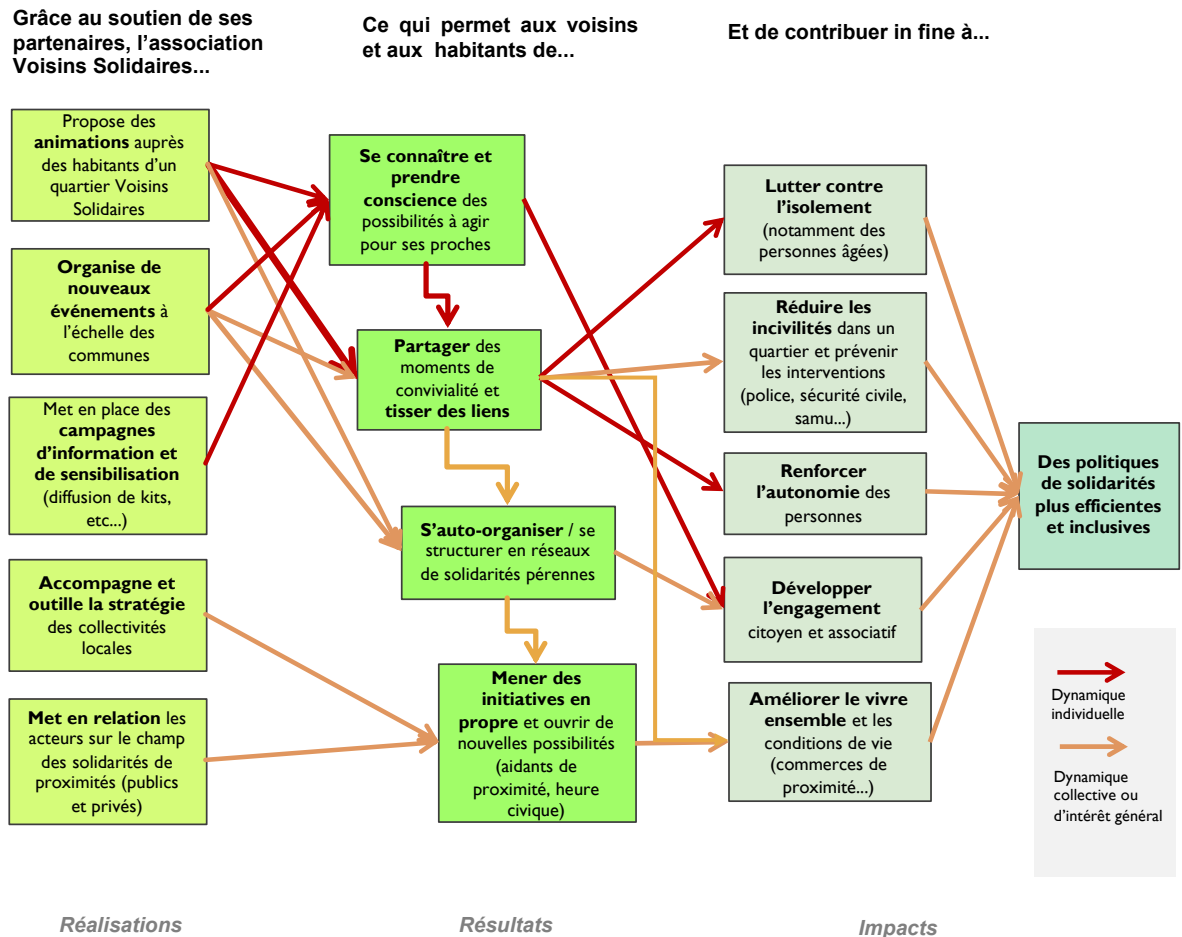
Gouvernance

- Définie par les statuts de l'association et structurée autour d':
 - Un conseil d'administration
 - Une équipe permanente composée de ...
- Des partenaires financiers de l'action :
 - Etat et collectivités (Départements, villes...)
 - Assurances et organismes mutualistes (AG2R La Mondiale...)
 - Acteurs privés (SNCF, Weldom..)

Chiffres-clés

- 9 villes labellisées Voisins Solidaires
- 53.700 téléchargements du kit « Pandémie-Voisins solidaires » en 9 semaines
- 1 548 mairies ont diffusé le kit
- 19 Départements et Régions ont proposé le kit en téléchargement
- 41 passages TV et 377 citations dans la presse

Logique d'intervention



Description du récit causal

L'association Voisins Solidaires développe des partenariats avec les acteurs territoriaux privés et publics (bailleurs, Départements, communes...) pour proposer une offre de service comprenant une grande variété d'actions allant de l'animation d'événements festifs locaux jusqu'à de l'accompagnement stratégique auprès des décideurs en passant par la diffusion d'outils (affiches, kits) à destination des habitants.

Ces actions visent à activer localement les possibilités d'actions d'entraide entre voisins via une meilleure interconnaissance entre voisins, un renforcement des liens de proximité et plus de convivialité dans les relations sociales. Ces actions visent également à pousser les habitants à l'action en leur donnant des ressources pour s'organiser en réseaux et mener des initiatives localement.

En plus de ces actions, l'association mène des actions en propre et œuvre au niveau politique pour la reconnaissance institutionnelle des possibilités de mobilisation des citoyens.

L'ensemble de ces actions vise à répondre aux enjeux de société comme la lutte contre l'isolement et la prévention de la dépendance des personnes âgées, la lutte contre les incivilités et la prévention de la délinquance, l'autonomie des personnes, le développement de l'engagement citoyen et associatifs et l'amélioration des conditions de vie. In fine, l'action conjuguant vise à renforcer les actions de solidarités locales et contribuer à des politiques sociales plus efficaces et inclusives.

Analyse des réalisations

Effets	Description			Appréciation		
	Echéances	Echelle/ champ	Cibles	Indicateur/descripteur	Source	Norme de référence
Propose des animations auprès des habitants d'un quartier Voisins Solidaires	Court terme	Quartier	Habitants	Nb d'animations/an	VS + partenaires	A préciser
Organise de nouveaux événements à l'échelle des communes	Court terme	Quartier Locale	Habitants	Nb de communes ayant mis en place des actions Nb d'événements	VS + partenaires	A préciser
Met en place des campagnes d'information et de sensibilisation	Court terme	Quartier Locale Nationale	Habitants Citoyens	Nb d'actions de communication	VS + partenaires	A préciser
Accompagne et outille la stratégie des collectivités locales	Court et moyen termes	Locale Départementale	Elus Décideurs	Nb de kits et outils créés / diffusés	VS + partenaires	A préciser
Met en relation les acteurs sur le champ des solidarités de proximité	Court et moyen termes	Locale Départementale Nationale	Elus Décideurs	Nb de réunions organisées Nb de partenariats	VS + partenaires	A préciser
Commentaire :....						

Analyse des résultats

Effets	Description			Appréciation		
	Echéances	Echelle/ champ	Cibles	Indicateur/descripteur	Source	Norme de référence
Se connaître et prendre conscience des possibilités à agir pour ses proches	Court et moyen termes	Quartier Locale	Habitants	Nb de nouveaux contacts Perception du voisinage	Données VS Enquête habitants	A préciser
Partager des moments de convivialité et tisser des liens	Court et moyen termes	Quartier Locale	Habitants	Fréquence des contacts Quantité et qualité des moments partagés	Données VS Enquête habitants	A préciser
S'auto-organiser / se structurer en réseaux de solidarités pérennes	Moyen et long termes	Quartier Locale	Habitants Citoyens	Nb de réseaux créés Degré de formalisation Nature et intensité des actions menées ensemble	Données VS Enquête habitants	A préciser
Mener des initiatives en propre et ouvrir de nouvelles possibilités (aidants de proximité)	Moyen terme	Quartier Locale Nationale	Habitants Citoyens	Nb d'initiatives créées par des habitants Analyse des initiatives	Données VS Enquête habitants	A préciser
Commentaire :....						

Analyse des impacts

Effets	Description			Appréciation		
	Echéances	Echelle/ champ	Cibles	Indicateur/descripteur	Source	Valeur de référence
Lutter contre l'isolement (notamment des personnes âgées)	Court terme	Toutes échelles	Habitants	Perte d'autonomie Âge d'entrée dans la dépendance	Enquête ad hoc	A préciser
Réduire les incivilités dans un quartier et prévenir les interventions	Court et moyen termes	Toutes échelles	Habitants Citoyens	Nb d'incivilités Coût global des incivilités (dépenses publiques)	Enquête ad hoc	A préciser
Renforcer l'autonomie des personnes	Moyen et long termes	Toutes échelles	Habitants	Niveau d'autonomie des personnes	Grilles existantes (ex :AGGIR) Enquête ad hoc	A préciser
Développer l'engagement citoyen et associatif	Moyen et long termes	Toutes échelles	Citoyens	Degré de connaissance / confiance / participation aux institutions publiques	Sondage d'opinions (ex ; BVA, Cevipof) Enquête ad hoc	A préciser
Améliorer le vivre ensemble et les conditions de vie	Moyen et long termes	Toutes échelles	Habitants Citoyens	Evolution des ressources de personnes Perception des conditions de vie	Données SRCV (Insee) Enquête ad hoc	A préciser
Des politiques de solidarités plus efficaces et inclusives	Long terme	Toutes échelles	Citoyens	Part des pol. de solidarité dans les dépenses publiques Taux de non recours	Enquête ad hoc	A préciser

Commentaire :....

Personnes et documents ressources

Personnes interrogées

- Atanase Périfan, Président de l'association « Voisins Solidaires »,
- Sonia Brau, Maire de Saint-Cyr l'Ecole
- Enquête par questionnaire auprès de contributeurs et bénéficiaires de l'action Voisins Solidaires réalisée par les étudiants du Master MPAPT de Sciences Po Saint-Germain en Laye (résultats provisoires)

Documentation

- Site de l'Association Voisins Solidaires (plaquette de présentation de l'action)
- « La générosité citoyenne doit irriguer l'action publique », 2016, JAS Invité du mois
- Voisins Solidaires, « Bilan Kit Coronavirus, Voisins Solidaires », 2019
- CD78, « Proposition de méthodologie relative à l'évaluation de « Voisins Solidaires » », 2020
- Atanase Périfan, « Départements Solidaires, la mobilisation solidaire au cœur de la stratégie du Département », 2020
- Saint-Cyr l'Ecole « Comité de suivi – juin 2019, COSUI Saint-Cyr-l'Ecole », 2019
- « Ville Solidaire, la mobilisation citoyenne et solidaire au cœur de la stratégie de la Mairie », 2020
- « Bilan global AAP (appel à projet) au mois de décembre 2019 », 2019

3.5 Test de la grille sur l'action « Devoirs faits »

Bilan du test

Le test de cette action révèle un certain décalage entre la production de la fiche et la réalité de l'action sur le terrain. Ce décalage est moins dû à la conception de la fiche en tant que telle qu'à notre compréhension initiale de l'action qui ne constitue qu'à la marge une action de solidarité innovante impliquant des habitants. En effet, si le dispositif Devoirs faits prévoyait à sa création l'implication de professionnels non enseignants, ainsi que de citoyens engagés dans l'aide au devoir en milieu scolaire, dans les faits, l'action est principalement portée par des enseignants selon des modalités classiques d'intervention (impliquant des heures supplémentaires prises en charge par l'Éducation nationale).

La dimension solidaire est cependant présente dans la mesure où le dispositif est volontaire et présente un volet de sensibilisation des familles. La réalisation de la fiche sur la base d'une abondante documentation, des données de suivi et d'entretiens avec des pilotes de l'action, a permis de révéler ce décalage.

Dans ce contexte, la fiche est apparue moins pertinente pour évaluer les dynamiques de solidarité induites par l'action. Le test réalisé sur cette action a donc surtout porté sur la lisibilité de l'action, son fonctionnement et ses effets sur les parties prenantes. Le renseignement des indicateurs s'est avéré facile dans la mesure où de nombreuses données sont rassemblées par le ministère et les établissements scolaires participants.

Devoirs faits

Typologie : **Groupe C « Accompagnement social innovant »**

Contexte et enjeux de l'action

Le dispositif « Devoirs faits » a été mis en place à l'automne 2017 par la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO). Il propose aux élèves volontaires de collège un temps d'étude accompagnée par différents professionnels de l'établissement scolaire, des assistants d'éducation, des volontaires en service civique ou des acteurs associatifs locaux, sous la coordination des équipes pédagogiques. Cet accompagnement est conçu en fonction des besoins des élèves, en lien avec les familles et les enseignants sur un temps allant de 1 h à 4 h, intégré à l'emploi du temps de l'élève. Ce temps dédiés aux devoirs vise à garantir la réalisation effective des devoirs scolaires, favoriser l'autonomie des élèves dans l'organisation et la compréhension de leur travail, prévenir les discontinuités d'apprentissage et lutter contre les inégalités entre les élèves du fait des contextes. La mesure s'applique à 100 % des collèges publics et privés sous contrat. Elle cible plus particulièrement les collèges situés dans les zones d'éducation les plus prioritaires (REP+). Devoirs Faits remplace dans la plupart des établissements les dispositifs existants (« Aide aux devoirs », « Études encadrées », « Coup de pouce »...) lesquels proposaient une aide aux devoirs dans des disciplines spécifiques, souvent en dehors du temps scolaire et non formalisée au sein d'un projet pédagogique à l'échelle de l'établissement. Cette mesure, qui appartient à la famille d'action publique innovante et dérogeant du droit commun se caractérise par un faible recours aux intervenants de proximité, les personnels hors collèges étant minoritaires dans le déploiement de l'accompagnement.

Description de l'action (fiche d'identité de l'action)

Historique de l'action

- 2017 : Création de la mesure Devoirs Faits pour réduire les inégalités scolaires, formaliser les initiatives de soutien scolaire et renforcer la confiance dans l'École
- 2018 : « Devoirs faits » fait partie de la soixantaine d'« objets de la vie quotidienne » (OVQ) suivi au niveau interministériel
- 2019: Mise en place d'une assistance numérique « Jules » et rapports d'inspection sur la mesure
- 2020 : Renforcement du dispositif pour répondre aux enjeux de la crise sanitaire dans le second degré

Principes de fonctionnement

- Une aide aux devoirs « gratuite » dans le cadre du temps scolaire
- Un temps d'accompagnement cible de 4 h hebdomadaire
- Un principe de volontariat pour les élèves et les familles
- Un accompagnement par les enseignants mais ouvert sur les personnels non enseignants et l'environnement extérieur (volontaires en service civique et associations agréées)
- Des enseignants rémunérés par heures supplémentaires effectives (HSE)
- Des ressources numériques adossées au dispositif

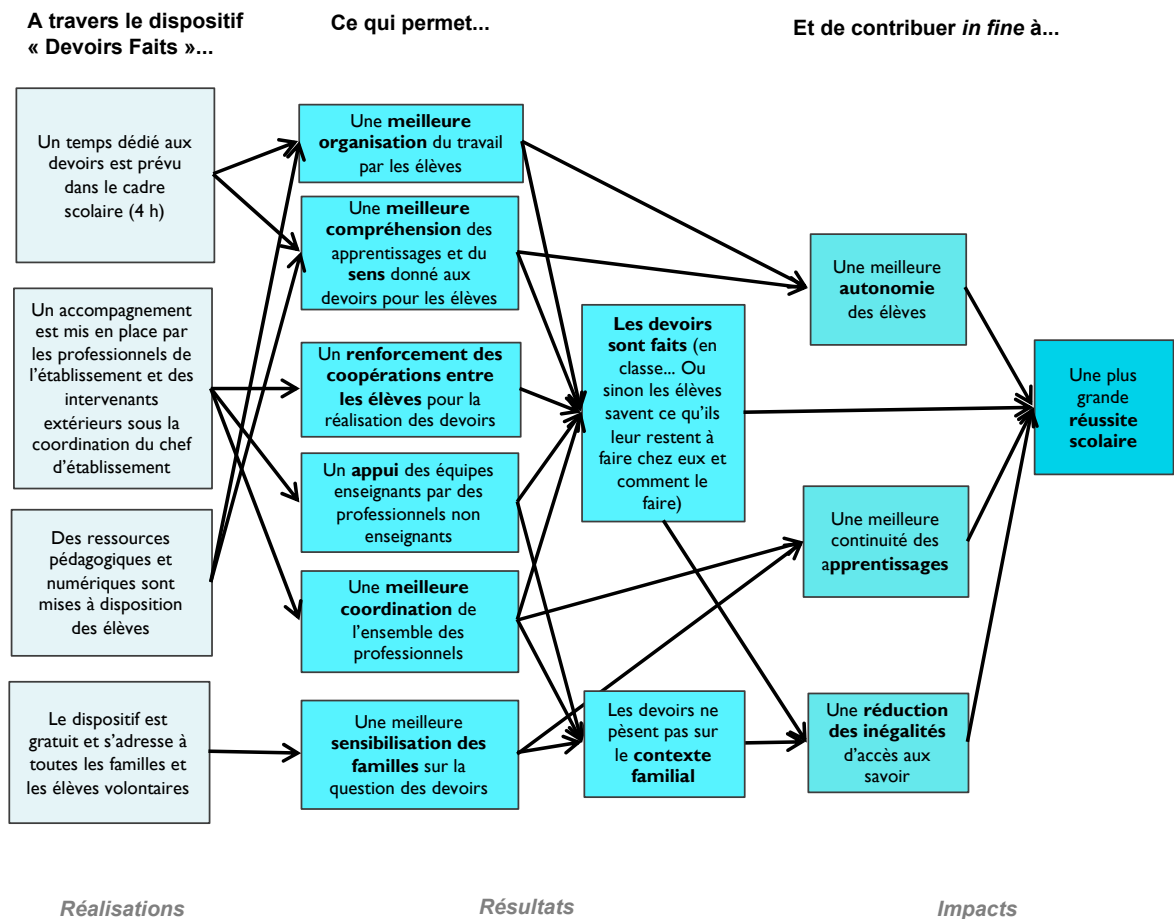
Gouvernance

- Coordination nationale : DGESCO (MEN)
- Coordination territoriale : référents « Devoirs Faits » au sein des Académies
- Pilotage opérationnel : Chef d'établissement et coordinateur pédagogique (avec mise en place éventuelle d'un comité de pilotage au sein de l'établissement)
- Les encadrants (sur la base du volontariat) :
 - les professeurs et professeurs documentalistes
 - les conseillers principaux d'éducation (CPE)
 - les assistants d'éducation
 - des associations agréées qui interviennent dans le domaine de l'aide aux devoirs
 - les volontaires du service civique

Chiffres-clés

- 750 000 collégiens concernés
- Coût total 250 M€ / an (+ 1,5 M€ en 2020)
- 29,4 % des collégiens bénéficient du dispositif
- Le dispositif bénéficie en priorité aux élèves de 6ème (40,2%), de 5ème (29%), de 3ème (23,5%) et de 4ème (23,5%) ;
- En REP+, le taux d'élèves bénéficiaires a augmenté de 40% à 44,3% ;
- 57,7% des enseignants parmi les encadrants
- 14% des établissements mobilisent des services civiques (contrats de 8 mois, difficultés de recrutement dans les zones rurales)
- 17% des établissements estiment ne pas répondre à la demande des élèves

Logique d'intervention



Description du récit causal

Le dispositif Devoirs Faits ne constitue pas « un cours de plus ». Le temps dédié aux devoirs s'il est prévu dans le cadre scolaire est volontaire et ses modalités sont définies par l'équipe pédagogique de l'établissement selon des modalités adaptées (emploi du temps des classes, horaires des transports scolaires, articulation avec les activités socio-éducatives...). Au niveau individuel, ce temps dédié aux devoirs doit améliorer les méthodes et l'organisation dans le travail personnel de l'élève mais aussi l'aider à prendre conscience du sens donné aux apprentissages, cela dans un esprit collectif qui est celui des groupes interclasses composés spécifiquement pour les heures dédiés à Devoirs Faits. La spécificité de Devoirs Faits est qu'il repose sur un ensemble de personnes ressources pouvant accompagner les élèves en fonction de leurs besoins. Cette équipe plurielle permet une plus forte coordination des professionnels du collège et en dehors dans la relation des familles et des élèves aux devoirs. Il permet un partage des bonnes pratiques et des échanges d'information sur les mécanismes d'apprentissage, les consignes, etc. Des ressources numériques sont également mises à disposition des élèves et des encadrants pour encourager les bonnes pratiques et assurer la continuité des apprentissages entre la classe et l'extérieur.

Les familles constituent enfin le dernier maillon du dispositif qui est gratuit et ouvert à tous sur la base du volontariat. Les familles sont encouragées par les équipes pédagogiques à inscrire leurs enfants dans le dispositif. Le but est de mieux les impliquer et d'empêcher les devoirs de peser sur le contexte familial.

Au total, si le résultat premier de Devoirs Faits est de garantir des devoirs effectivement réalisés par les collégiens conformément aux attentes de leurs enseignants, l'articulation des différentes composantes du dispositif entendent agir sur l'autonomie des élèves, la continuité des apprentissages et la réduction des inégalités sociales et familiales dans l'accès aux savoirs, le tout en vue d'améliorer la réussite éducative de tous les élèves.

Analyse des réalisations

Effets	Description			Appréciation		
	Echéances	Echelle/ champ	Cibles	Indicateur/descripteur	Source	Norme de référence
Un temps dédié aux devoirs est prévu dans le cadre scolaire (4 h)	Court terme	Individuelle	Elèves	Nombre d'heure totale Nombre d'heures en moyenne par élève	Données de suivi DGESCO	4 h (valeur cible)
Un accompagnement est mis en place par les professionnels de l'établissement et des intervenants extérieurs	Court terme	Etablissement et territoire	Encadrants	% d'établissements ayant mis en place « Devoirs faits »	Données de suivi DGESCO	100 %
Des ressources pédagogiques et numériques sont mises à disposition des élèves	Moyen terme	Nationale et établissement	Elèves et encadrants	% d'établissements ayant utilisé des ressources numériques Part du déploiement de l'outil « Jules »	Données de suivi DGESCO Enquête auprès des établissements	A préciser
Le dispositif est gratuit et s'adresse à toutes les familles et les élèves volontaires	Court et moyen termes	Famille	Elèves et familles	% de collégiens ayant bénéficié du dispositif	Enquête auprès des responsables de l'association et de ses partenaires	30 %
Commentaire :....						

Analyse des résultats

Effets	Description			Appréciation		
	Echéances	Echelle/ champ	Cibles	Indicateur/descripteur	Source	Norme de référence
Une meilleure organisation du travail par les élèves	Moyen terme	Individuelle	Elèves	% d'élèves ayant du travail à la maison suite aux séances Devoirs Faits	Enquête ad hoc	A préciser
Une meilleure compréhension des apprentissages	Moyen terme	Individuelle	Elèves	A préciser	Tests élèves Entretiens équipes pédagogiques	A préciser
Un renforcement des coopérations entre les élèves pour la réalisation des devoirs	Moyen terme	Classe et établissements	Elèves	Analyse des travaux de groupe	Observations Entretiens auprès des élèves	A préciser
Un appui des équipes enseignantes par des professionnels non enseignants	Moyen terme	Etablissement	Encadrants	% d'encadrants non enseignants dans le dispositif Analyse qualitative des apports	Données de suivi DGESCO Entretiens avec les partenaires	40 % A préciser
Une meilleure coordination de l'ensemble des professionnels	Moyen terme	Etablissement et territoire	Encadrants et professionnels éducatifs	Nombre de réunions et protocole de coordination Nombre de décisions prises de manière coordonnée	Enquête établissements Entretien avec les partenaires	A préciser
Une meilleure sensibilisation des familles sur la question des devoirs	Court et moyen termes	Etablissement et territoire	Familles	Nombre et analyse des supports d'information à destination des familles Nombre et caractéristiques de familles connaissant le dispositif	Données de suivi DGESCO Enquête établissements et familles	A préciser

(suite des résultats)

Les devoirs sont faits (soit en classe... ou les élèves savent ce qu'ils leur restent à faire chez eux et comment le faire)	Court et moyen terme	Individuelle	Elèves	Part des devoirs réalisés	Données DGESCO Enquête établissements	100 %
Les devoirs ne pèsent pas sur le contexte familial	Moyen et long terme	Inter-individuelle	Famille	Climat familial (à préciser) Nombre d'incidents rapportés par les enseignants	Enquête auprès des familles	A préciser

Commentaire :....

Analyse des impacts

Effets	Description			Appréciation		
	Echéances	Echelle/ champ	Cibles	Indicateur/descripteur	Source	Norme de référence
Une meilleure autonomie des élèves	Moyen et long terme	Individuelle	Elèves	A préciser	Tests élèves	A préciser
Une meilleure continuité des apprentissages	Moyen et long terme	Individuelle	Elèves	A préciser	Enquêtes ad hoc	A préciser
Une réduction des inégalités d'accès aux savoirs	Moyen et long terme	Individuelle	Elèves	A préciser	Enquêtes ad hoc	A préciser
Une plus grande réussite scolaire	Moyen et long terme	Globale	Système scolaire	Taux de réussite au brevet, indicateurs de performance scolaire	Données DGESCO	A préciser

Commentaire :....

Personnes et documents ressources**Personnes interrogées**

Marjorie Koubi, ex-chef de projet bureau des collèges (DGESCO)

Julie Bloch-Delmas, chef de projet pilotage de la transformation publique (DITP)

Documentation

- MEN (2017), Vademecum « Tout sur Devoirs Faits »
- IGEN-IGAENR (2019), Note-2019-055 relative au dispositif « Devoirs-faits »
- IGESR, (2020), Mission de suivi et d'observation de la mise en œuvre des réformes en cours Devoirs faits
- MTFP-DITP, Fiche de suivi de la mesure Devoirs Faits
- Portail du gouvernement
<https://www.gouvernement.fr/les-actions-du-gouvernement/education-nationale-et-jeunesse/mon-enfant-peut-il-etre-aide-pour-ses>
- Portail Service Public.Fr : page « Innovation pédagogique : pour une réserve citoyenne de l'Education nationale »
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34258>

4. Bilan : recommandations pour opérationnaliser la démarche d'évaluation

En guise de bilan de notre étude, il est possible de conclure à la pertinence de la typologie proposée et du modèle de fiche d'évaluation élaboré.

Plusieurs recommandations doivent néanmoins être formulées pour en faciliter la mise en œuvre par les responsables du Département et les représentants du monde associatif qui souhaiteront se saisir de cet outil pour cadrer et évaluer les actions de solidarité de proximité.

4.1 Partager le référentiel

La première recommandation consiste à rappeler que la démarche proposée n'est pas conçue pour être utilisée comme un outil individuel, mais constitue un outil de dialogue entre les différentes parties prenantes d'une action, notamment entre financeurs et porteurs de projet.

A ce titre, la fiche ne doit pas être envisagée comme un simple support d'évaluation, mais comme un support d'accompagnement, mobilisable pour aider les parties prenantes à cadrer les attendus d'un projet et déterminer les critères et indicateurs les plus pertinents à suivre dans la phase de mise en œuvre de l'action.

2.2 Structurer les données

La démarche proposée doit également être perçue comme une démarche d'amélioration continue des dispositifs de suivi existants au sein des collectivités et organisations sur le terrain. Si la réalisation de la fiche aboutit à un nombre important d'indicateurs, nous insistons sur le fait qu'un petit nombre d'indicateurs bien renseigné vaut toujours mieux qu'une longue liste d'indicateurs impossible à documenter et partiellement renseignés.

Notre recommandation est donc d'utiliser cette fiche pour engager une discussion sur la priorisation des indicateurs et la faisabilité de leur collecte. L'outil doit donc être considéré comme une démarche de structuration du système de suivi et de réflexion sur les données pertinentes et disponibles, davantage que comme un horizon inatteignable.

2.3 Co-produire une analyse

Dans le même esprit, le remplissage de la fiche ne doit pas être considéré comme un aboutissement en soi. Il constitue au contraire le point de départ d'un échange approfondi avec le ou les porteur(s) d'action pour décrypter les résultats et impacts obtenus, comprendre les éventuels obstacles rencontrés et les effets inattendus produits lors de la mise en œuvre de l'action.

Dans ce contexte, nous recommandons des itérations fréquentes entre les parties prenantes dans le processus de production la fiche, de sorte que l'analyse collective sur le bilan de l'action puisse se construire progressivement.

2.4 Communiquer sur l'impact

Enfin, la démarche d'évaluation que nous avons proposée nous conduit à insister sur la nécessaire pédagogie à organiser autour de la notion d'impact. Comme le démontre la fiche (à un niveau sans doute encore trop technique), l'impact n'est pas une donnée facile à construire et à mesurer.

L'impact doit être appréhendé comme le dernier maillon d'une chaîne d'action publique allant des actions de terrain (ce qui est fait) jusqu'aux bénéfices plus larges pour la société, en passant par les dynamiques observées sur les bénéficiaires directs (mobilisation, changement de pratique, prises de conscience...).

Sans une compréhension fine de ces mécanismes d'action publique, toute mesure de l'impact risque de s'avérer peu utile pour les décideurs publics. Quand bien même elle renseignerait de façon robuste sur le niveau de valeur produit, elle ne permettrait pas d'en tirer des conclusions en termes d'organisation et de mise en œuvre, ce qui du point de vue du pilotage de l'action publique n'est ni satisfaisant ni souhaitable.

6. Références bibliographiques

- **Références méthodologiques sur l'approche par schémas causaux :**

Beach D., Pedersen, R. B. (2013), *Process-Tracing Methods*, Ann Arbor, University of Michigan Press.

Delahais T., Toulemonde J. (2012). « Applying Contribution Analysis: Lessons from Five Years of Practice », *Evaluation*, vol. 18, n°3, p. 281-293.

Conseil scientifique de l'évaluation (1996), *Petit guide de l'évaluation des politiques publiques*, Paris, La Documentation française.

Mayne J. (2012), « Contribution Analysis: Coming of Age ? », *Évaluation*, vol. 18, n°3, p. 70-280.

Palier B., Trampusch C. (2016), « Between X and Y : How Process Tracing Contributes to Opening the Black Box of Causality », *New Political Economy*, vol. 21, n°5, p. 437-454.

Stern E. et al. (2012), *Broadening the Range of Designs and Methods for Impact Evaluations*, Report of a study commissioned by DfID.

- **Références citées sur la thématique des solidarités de proximité**

Aguiton C., Cardon D. (2007), « The Strength of Weak Cooperation : An attempt to Understand the Meaning of Web2.0 », *Communications & Strategies*, n°65, 1er trimestre, p. 51-65.

Astier I. (2007), *Les nouvelles règles du social*, Puf.

Borgetto M., Lafore R. (2007), « Le droit de l'aide et de l'action sociales à l'épreuve de "l'acte II de la décentralisation" », *Recherches et Prévisions*, n°87, p. 17-24.

Castel R. (1995), *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Gallimard.

Castel R. (1995), « Les pièges de l'exclusion », *Lien social et politiques*, n°34, p. 13-21.

Chamouard A. (2007), « La mairie socialiste, matrice du réformisme (1900-1939) », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n° 96, p. 23-33.

Chauvière M. (2007), *Trop de gestion tue le social. Essai sur une discrète chalandisation*, La Découverte,

Chibani-Jacquot P. (2015), « Les défis des innovateurs. Se faire récupérer par les politiques publiques... et par le marché », in *Millénaire 3, Où s'inventent les solidarités de demain ?*, Grand Lyon, La Métropole

- Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, *Rapport 2011*.
- Corsu M. et al. (2017), *Dictionnaire des biens communs*, Puf.
- Davezies L. (2012), *La crise qui vient*, Seuil.
- Donzelot J. (2004), « La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification », *Esprit*, n°3/4, Mars-avril, p. 14-39.
- Ferrand-Bechmann D. (dir.) (2004), *Les bénévoles et leurs associations : autres réalités, autre sociologie ?*, L'Harmattan.
- France Bénévolat, *La France Bénévole 2019*.
- Gleizes F. et al. (2019), « 3 % des individus isolés de leur famille et de leur entourage : un cumul de difficultés socioéconomiques et de mal-être », *Insee Première*, Septembre.
- Ion, J. (2012), *S'engager dans une société d'individus*, Armand Colin.
- Marival C. (2008), « Quels effets de l'action publique sur les formes d'entrepreneuriat dans l'ESS?: Le cas des associations du secteur social et médico-social », in Colloque "Economie sociale et solidaire: nouvelles pratiques et dynamiques territoriales", IAE, Institut de management de Nantes, septembre.
- Marrel G. et al. (2014), *Les politiques sociales décentralisées et la « performance sociale »*, Rapport pour la Drees-Mire, Université d'Avignon.
- Millénaire 3 (2015), *Où s'inventent les solidarités de demain ?*, Grand Lyon, La Métropole.
- Pan Ké Shon J.-L. (2003), « Isolement relationnel et mal-être », *Insee Première*, n°931, novembre.
- OCDE (2014), *Ensemble pour améliorer les services publics*.
- Ostrom E. (2010), « Beyond Markets and States: Polycentric Governance of Complex Economic Systems », *American Economic Review*, vol. 100, n°3, June, p. 641-672.
- Paugam S. (1991), *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Puf.
- Petrella F., Richez-Battesti N. (2010), « Régulation de la qualité dans les services à la personne en France : l'Economie sociale et solidaire entre innovation et isomorphisme ? », *Management & Avenir*, vol. 5, n°35, p. 273-292.
- Pollitt C. (1990), *Managerialism and the Public services: the Anglo American Experience*, Blackwell Publishers, Cambridge, Massachusetts.
- Vallance D. et al. (2013), « L'action sociale : boulet financier ou renouveau de la solidarité », *Oasis, Le portail du travail social*, janvier.
- Verdier H., Colin N. (2012), *L'âge de la multitude: Entreprendre et gouverner après la révolution numérique*, Broché.
- Warin P. (2016), *Le non-recours aux politiques sociales*, Presses universitaires de Grenoble.

Annexes

- **Membres du comité de suivi de l'étude**

Lionel Benhammouche, Conseil départemental des Yvelines

Béatrice Bouy, Conseil départemental des Yvelines

Fabienne Debernard, Conseil départemental des Yvelines

Renaud Epstein, Sciences Po Saint-Germain-en-Laye

Tristan Hauck, AG2R La mondiale

Fabrice Patez, Conseil départemental des Yvelines

Atanase Périfan, Voisins solidaires

Dominique Thierry, France Bénévolat

- **Personnes interrogées pour la constitution des fiches**

Les Accorderies

Joël Le Bossé, co-fondateur des Accorderies

Voisins Solidaires

Atanase Périfan, Président de l'association « Voisins Solidaires »,

Sonia Brau, Maire de Saint-Cyr l'Ecole

Devoirs faits

Marjorie Koubi, ex-chef de projet bureau des collèges (DGESCO)

Julie Bloch-Delmas, chef de projet pilotage de la transformation publique (DITP)

- **Participants aux ateliers**

Les Accorderies

Marie-Laure De La Morinerie-Huon, AG2 La Mondiale

Joël Le Bossé, co-fondateur des Accorderies

Pierre Savignat, SFE

Fabrice Patez, CD78

Thomas Kirszbaum

Clément Lacouette-Fougère

Voisins Solidaires

Atanase Périfan, Directeur de l'association « Voisins Solidaires »

David Petauton, Président La Fetes des Voisins

Les voisins : *Julien, Loulou, Fabien, Ferdie, Kevin, Christian, Céline, Aurélie, Frédéric*

Thomas Kirszbaum

Clément Lacouette-Fougère

Devoirs faits

Florian Drenne, enseignant Histoire-géographie (95)

Eloi Douté enseignant Histoire-géographie (93)

Floriane Anxionnaz, enseignante Sciences physiques et chimie (93)

Benjamin Fonteneau, enseignant Mathématiques (44)

Clément Lacouette-Fougère